

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

**Rapport financier**  
du premier trimestre de 2014

pour la période close le 29 mars 2014

---

## TABLE DES MATIÈRES

Page

### Rapport de gestion

**1**

Énoncés prospectifs	1
1 Résumé	2
2 Activités de base et stratégie	7
3 Facteurs de rendement clés	8
4 Capacités	8
5 Risques et gestion des risques	9
6 Liquidités et ressources en capital	10
7 Évolution de la situation financière	14
8 Revue des activités opérationnelles	16
9 Estimations comptables critiques et faits nouveaux concernant les conventions comptables	22

### États financiers consolidés intermédiaires résumés

**23**

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière intermédiaire	23
État consolidé intermédiaire résumé de la situation financière	24
État consolidé intermédiaire résumé du résultat global	25
État consolidé intermédiaire résumé des variations des capitaux propres	26
État consolidé intermédiaire résumé des flux de trésorerie	27
Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés	28
1 Constitution, activités et instructions	28
2 Règles de présentation	28
3 Adoption de Normes internationales d'information financière nouvelles ou révisées	29
4 Autres actifs	29
5 Immobilisations	30
6 Régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	31
7 Impôt sur le résultat	32
8 Autres éléments du résultat global	32
9 Passifs éventuels	33
10 Autres charges opérationnelles	34
11 Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement	34
12 Transactions avec des parties liées	35
13 Justes valeurs et risques découlant des instruments financiers	36
14 Informations sectorielles	38

---

## RAPPORT DE GESTION

Le rapport de gestion fournit un exposé décrivant les résultats financiers et les changements opérationnels de la Société canadienne des postes (la Société ou Postes Canada) et de ses filiales Purolator Holdings Ltd. (Purolator), le Groupe SCI inc. (SCI) et Innovapost Inc. (Innovaposte), pour le premier trimestre terminé le 29 mars 2014. Ces sociétés sont désignées collectivement sous le nom de Groupe d'entreprises de Postes Canada ou de Groupe d'entreprises. Chacun des trimestres de la Société compte 13 semaines et le présent rapport vise la période de 13 semaines close le 29 mars 2014. Le rapport doit être lu conjointement avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la période de 13 semaines close le 29 mars 2014; ceux-ci ont été préparés conformément à la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* du Conseil du Trésor du Canada et à la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (IAS 34), et ils sont présentés en dollars canadiens. Nous recommandons également la lecture de cette information à la lumière des états financiers consolidés annuels et du rapport de gestion de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013. Les résultats financiers figurant dans le rapport de gestion sont arrondis au million près, tandis que les pourcentages connexes sont calculés en fonction de chiffres arrondis au millier près. À moins d'indication contraire, les renseignements du présent rapport de gestion sont en vigueur le 21 mai 2014.

La direction est responsable des renseignements présentés dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et le rapport de gestion. Toute mention des termes « nos », « notre » ou « nous » désigne la direction de Postes Canada. Le Conseil d'administration, sur la recommandation de son Comité de vérification, a approuvé le contenu du présent rapport et les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

Correspondance-réponse d'affaires<sup>MC</sup>, Médiaposte avec adresse<sup>MC</sup>, Médiaposte sans adresse<sup>MC</sup>, Paquet repérable<sup>MC</sup>, Poste-lettres<sup>MC</sup> et Poste-publications<sup>MC</sup> sont des marques de commerce de la Société canadienne des postes.

### Importance relative

La direction évalue l'information qui doit être fournie dans le rapport de gestion selon le principe de l'importance relative comme guide aux fins de déclaration. La direction considère que des renseignements sont importants s'il est probable que leur omission ou une déclaration inexacte influencerait sur les décisions prises par l'utilisateur moyen en fonction de tels renseignements financiers.

### Énoncés prospectifs

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et le rapport de gestion contiennent des énoncés prospectifs qui rendent compte des attentes de la direction en ce qui concerne les objectifs, les plans, les stratégies, la croissance future, les résultats opérationnels, le rendement ainsi que les perspectives commerciales et les occasions commerciales du Groupe d'entreprises. En général, les énoncés prospectifs sont désignés par des mots ou des expressions tels que « prévoit », « s'attend à ce que », « croit », « estime », « a l'intention de » ou d'autres mots et expressions similaires. Ces énoncés ne sont pas des faits, mais seulement des estimations relatives aux résultats futurs. Ces estimations reposent sur certains facteurs ou hypothèses concernant la croissance prévue, les résultats opérationnels, le rendement, les perspectives et les occasions commerciales (les hypothèses). Bien que la direction considère ces hypothèses comme étant raisonnables et basées sur des renseignements disponibles, elles peuvent s'avérer incorrectes. Ces estimations relatives aux résultats futurs dépendent d'un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'autres facteurs susceptibles d'entraîner des différences considérables entre les résultats réels et les attentes du Groupe d'entreprises. Ces risques, incertitudes et autres facteurs comprennent notamment les risques et incertitudes énoncés à la section 5 – Risques et gestion des risques à la page 9 du présent rapport de gestion (les risques).

Lorsque le Groupe d'entreprises présente des informations financières prospectives ou des perspectives financières, par exemple des renseignements sur la croissance et le rendement financier futurs, ces renseignements servent à décrire les attentes futures. Les lecteurs sont donc avertis que ces données pourraient ne pas être appropriées à toute autre fin. En outre, les informations financières prospectives et les perspectives financières, ainsi que l'information prospective de manière générale, reposent sur les hypothèses et sont assujettis aux risques.

Il est vivement recommandé aux lecteurs de bien prendre en compte ces facteurs lorsqu'ils évaluent les énoncés prospectifs. À la lumière de ces hypothèses et risques, les événements prévus dans ces énoncés prospectifs pourraient ou non se produire. Le Groupe d'entreprises ne peut pas garantir que les résultats et les activités prévus se réaliseront. Par conséquent, il est recommandé aux lecteurs de ne pas prendre ces énoncés pour des faits.

Les énoncés prospectifs figurant dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et le rapport de gestion sont seulement pertinents en date du 21 mai 2014; la Société ne prévoit pas mettre à jour publiquement ces énoncés pour tenir compte de nouveaux renseignements, d'événements futurs, de changements de situation, ou de toute autre raison après cette date.

## 1 Résumé

### Aperçu du Groupe d'entreprises de Postes Canada et résumé du rendement financier

Le Groupe d'entreprises de Postes Canada est composé de Postes Canada et de ses filiales : Purolator Holdings Ltd., Groupe SCI inc. et Innovapost Inc. Avec 66 000 employés, c'est l'un des plus importants employeurs au Canada. Chaque année, nos employés livrent environ 9,4 milliards d'articles de courrier, de colis et de messages à 15,5 millions d'adresses dans des régions urbaines, rurales et éloignées à l'échelle du pays. Le secteur Postes Canada exploite le plus vaste réseau de vente au détail au Canada, qui compte plus de 6 300 bureaux de poste. Postes Canada, qui est devenue société d'État en 1981, rend compte au Parlement par l'intermédiaire de la ministre des Transports. Son actionnaire unique est le gouvernement du Canada.

Aux termes de la *Loi sur la Société canadienne des postes*, la Société a la mission d'exploiter un service postal dans des conditions de normes de service adaptées aux besoins de la population du Canada, en offrant des services postaux de qualité à tous les Canadiens, dans les régions rurales et urbaines, qu'il s'agisse de particuliers ou d'entreprises, et ce, d'une manière sécurisée et financièrement autonome.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société canadienne des postes comprennent les comptes du Groupe d'entreprises. Postes Canada est le plus important secteur, ayant des revenus de 1,5 milliard de dollars pour le premier trimestre de l'exercice 2014 (79 % du total des revenus) et de 5,9 milliards de dollars pour l'exercice complet terminé le 31 décembre 2013 (78 % du total des revenus). La Société gère ses activités consolidées et établit, par conséquent, ses secteurs opérationnels selon les entités juridiques. Quatre secteurs opérationnels à présenter ont été identifiés : Postes Canada, Purolator, Logistique et Innovaposte.

Le tableau qui suit présente le Plan d'entreprise du Groupe d'entreprises de Postes Canada pour 2014 :

(en millions de dollars)

Résultats consolidés	Plan pour 2014
Produits opérationnels	7 802
Charges opérationnelles	8 058
Résultat opérationnel	(256)
Charges liées aux activités d'investissement et de financement	(18)
Résultat avant impôt	(274)

Le Plan d'entreprise du Groupe d'entreprises de Postes Canada pour 2014, approuvé par le gouvernement du Canada, prévoit un résultat avant impôt de -274 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, principalement en raison des défis auxquels est confronté le secteur Postes Canada. À la fin du premier trimestre de 2014, les pertes réelles sont inférieures aux prévisions et les améliorations du chiffre d'affaires devraient se poursuivre pendant le reste de l'année. Cette situation est principalement attribuable à une réduction des éléments hors caisse quant aux coûts des avantages du personnel, découlant des répercussions bénéfiques d'une augmentation du taux d'actualisation au 31 décembre 2013 et des rendements plus élevés que prévu des actifs des régimes de retraite en 2013. Bien que les produits opérationnels correspondent à peu près aux prévisions à la fin du premier trimestre de 2014, les volumes du secteur d'activité Courrier transactionnel devraient continuer à baisser; toutefois, le taux d'érosion pour les années à venir demeure incertain. Pour tenir compte de ce déclin des volumes, Postes Canada met en œuvre tous les aspects de son Plan d'action en cinq points de manière à atteindre les objectifs de son Plan d'entreprise.

### Changements significatifs et développement commercial

Postes Canada se trouve à une étape critique de son histoire. Les volumes de lettres diminuent constamment chaque année, à mesure que les ménages et les entreprises abandonnent le courrier comme source principale de communication, au profit de solutions de rechange électroniques. Ce changement a provoqué une baisse importante des volumes d'envois Poste-lettres<sup>MC</sup>. En fait, en 2013, nous avons livré 1,2 milliard d'articles Poste-lettres du régime intérieur de moins qu'en 2006. Par conséquent, le privilège exclusif de la livraison des lettres détenu par Postes Canada ne finance plus de manière adéquate l'obligation coûteuse de livrer le courrier à toutes les adresses canadiennes. De plus, la concurrence est très rude pour le secteur d'activité Marketing direct. À l'heure des médias sociaux et numériques, le secteur d'activité Marketing direct fait partie d'un marché très concurrentiel et fragmenté, dans lequel les spécialistes en marketing sont maintenant plus capables que jamais de transmettre leurs messages à l'aide de divers produits. Le secteur Colis de Postes Canada et celui de Purolator exercent également leurs activités dans un environnement hautement concurrentiel. Nous devons changer notre modèle d'entreprise pour nous assurer de réussir et de continuer à jouer un rôle important dans la vie des Canadiens au fil de l'évolution de leurs besoins.

En décembre 2013, après des mois de planification et de consultation auprès des Canadiens, Postes Canada a dévoilé son Plan d'action en cinq points qui forme la base d'un nouveau système postal conçu pour répondre aux besoins postaux changeants des Canadiens et aider la Société à réussir dans l'ère numérique. Le Plan d'action en cinq points (Plan d'action) est axé sur les cinq initiatives suivantes :

1. Transition aux boîtes postales communautaires (BPCOM) pour le tiers des ménages canadiens qui reçoivent toujours leur courrier à domicile (ce qui représente cinq millions d'adresses);
2. Mise en place d'une nouvelle structure de tarification progressive pour les envois Poste-lettres, qui tiendra mieux compte du coût réel du service fourni à diverses clientèles;
3. Offre d'un accès élargi et plus pratique aux services postaux grâce à des bureaux concessionnaires;
4. Rationalisation des opérations internes;
5. Solutions aux coûts de main-d'œuvre.

Ces initiatives sont la base d'une stratégie pour aider Postes Canada à redevenir rentable et à demeurer financièrement viable et autonome. La durée du Plan d'action est estimée à cinq ans. Après sa mise en œuvre complète, il est prévu que quatre de ses cinq initiatives rapporteront des avantages financiers de l'ordre estimatif de 700 millions à 900 millions de dollars par année. Les activités de mise en œuvre des initiatives du Plan d'action ont déjà commencé au premier trimestre de 2014.

En février 2014, Postes Canada a annoncé la première étape de la transition aux boîtes postales communautaires pour les ménages qui reçoivent leur courrier à domicile. Cette transition commencera à l'automne 2014 et touchera environ 100 000 adresses situées dans 11 collectivités au Canada. Il s'agit de la première étape d'une initiative quinquennale à l'échelle nationale qui vise quelque cinq millions d'adresses. Postes Canada a également fait part de ses principes directeurs pour cette transition et s'engage à suivre une stratégie solide d'engagement des municipalités. L'entreprise travaillera avec les représentants élus, les municipalités et les résidents, afin d'assurer une communication ouverte, une collaboration et une consultation à diverses étapes de la mise en œuvre. Les résidents seront invités à donner leur avis sur des éléments tels que la proximité, la sécurité et l'accessibilité des emplacements de BPCOM. Le processus permettra à Postes Canada de veiller à ce que tous les ménages canadiens qui passent du mode de livraison à domicile à la livraison à des boîtes postales communautaires continuent d'être bien desservis.

Le 31 mars 2014, Postes Canada a mis en place sa nouvelle structure de tarification progressive pour les articles Poste-lettres des régimes intérieur et international. Selon la nouvelle structure, les clients qui souhaitent acheter un seul timbre du régime intérieur paient plus cher et des réductions sont offertes aux clients qui achètent des carnets, des rouleaux ou des feuillets, aux entreprises utilisant des machines à affranchir ou des vignettes, ainsi qu'aux clients du service Postes-lettres à tarifs préférentiels qui répondent aux exigences en matière de volume et de préparation des envois. Les tarifs du courrier Poste-lettres surdimensionné, à destination des États-Unis et du régime international ont été majorés et correspondent aux nouveaux niveaux de tarification. Cependant, ces services ne prévoient pas différents tarifs pour l'achat de timbres vendus à l'unité.

Postes Canada poursuit sa stratégie de vente au détail et prévoit ouvrir de nouveaux bureaux concessionnaires en 2014 et en 2015 afin d'offrir plus de commodité aux clients.

Pour rationaliser ses opérations internes, Postes Canada prévoit mettre en œuvre le tri séquentiel du courrier dans d'autres postes de facteurs en 2014, en utilisant la capacité disponible de son équipement de tri. De plus, au cours du premier trimestre, dans le cadre de la Transformation postale, Postes Canada a commencé à exploiter le Centre de traitement de la région du Pacifique (CTP), une nouvelle installation située près de l'aéroport international de Vancouver. Remplaçant le Centre de distribution des colis de Vancouver et l'Établissement de traitement du courrier de Vancouver, le CTP est le troisième établissement de traitement du courrier en importance au Canada. Tous les types de courrier (colis, paquets et lettres) y sont traités et il s'agit d'une partie importante de la stratégie de cybercommerce de Postes Canada et d'un lien majeur entre Postes Canada et la région du Pacifique.

En ce qui concerne la main-d'œuvre, après de longues négociations, l'Alliance de la Fonction publique du Canada/Syndicat des employés des postes et communications (AFPC/SEPC) a soumis l'offre finale de la Société au vote de ses membres, et le 27 avril 2014, le syndicat a fait savoir que les employés représentés par l'AFPC/SEPC avaient accepté l'offre finale. La convention de quatre ans comporte de modestes augmentations salariales pendant les deux premières années. Pour les employés actuels, l'offre préserve également les dispositions liées à la sécurité d'emploi et le régime de retraite à prestations déterminées. Les employés embauchés à la suite de la signature de la nouvelle convention collective recevront un salaire annuel de départ moins élevé et seront admissibles à un régime de retraite à cotisations déterminées. La convention de quatre ans aidera à assurer la stabilité de la Société qui doit s'adapter à l'évolution des besoins des Canadiens en matière de service postal.

En février 2014, le gouvernement du Canada a accordé à Postes Canada un allègement la dispensant de l'obligation d'effectuer des paiements spéciaux à son régime de retraite agréé (le Régime), au cours des quatre prochaines années (de 2014 à 2017), ce qui permettra à la Société de régler la question de la viabilité du Régime. Pendant la période d'allègement, Postes Canada travaillera avec ses syndicats et d'autres représentants des participants au Régime afin d'évaluer toutes les possibilités, y compris des changements à la conception du Régime visant à en assurer la viabilité financière. La Société s'attend à reprendre les paiements spéciaux en 2018, à la fin de la période d'allègement temporaire. Postes Canada a entamé la consultation de ses syndicats sur le Régime. Elle examine et évalue aussi les approches adoptées par d'autres instances en vue de modifier la conception de leurs régimes de retraite; elle a l'intention de donner suite au document de consultation du ministère des Finances concernant les régimes de retraite à prestations cibles à participation volontaire.

## Points saillants financiers

Pour le premier trimestre terminé le 29 mars 2014, le Groupe d'entreprises de Postes Canada a enregistré un résultat opérationnel de -28 millions de dollars, par rapport à un résultat opérationnel de -51 millions de dollars pour la période correspondante de 2013. Le Groupe d'entreprises affiche un résultat avant impôt de -37 millions de dollars pour le premier trimestre de 2014, par rapport à un résultat avant impôt de 51 millions de dollars pour le premier trimestre de 2013. Sans les gains de 109 millions de dollars découlant de la vente de l'Établissement de traitement du courrier de Vancouver, il aurait enregistré un résultat avant impôt de -58 millions de dollars pour le premier trimestre de 2013. Les pertes opérationnelles découlent principalement de l'érosion du volume de courrier liée à un certain nombre de facteurs, dont la substitution électronique, le regroupement des factures et la concurrence acharnée.

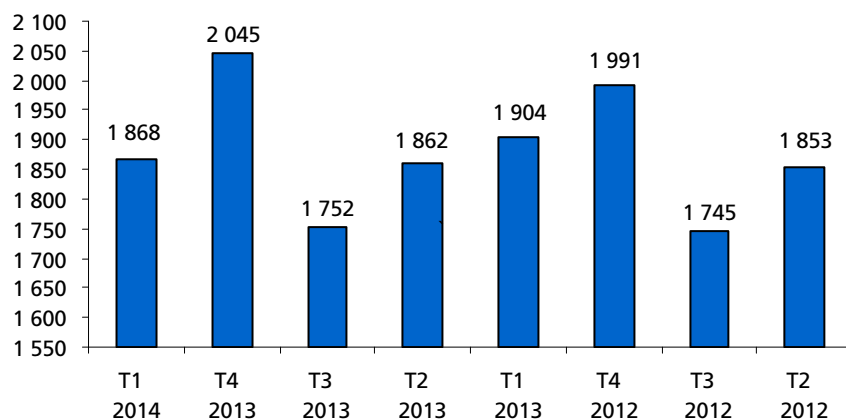
Le secteur Postes Canada a enregistré un résultat opérationnel de -18 millions de dollars et un résultat avant impôt de -27 millions de dollars pour le premier trimestre de 2014. Les produits générés au premier trimestre de 2014 se chiffrent à 1 468 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 45 millions de dollars ou de 3 % par rapport à la période correspondante de 2013. Le total des volumes a chuté de plus de 118 millions d'articles, soit 5 %, au cours du premier trimestre de 2014 par rapport à la période correspondante de 2013, et continue d'être touché par les effets négatifs de l'érosion du courrier liée à la substitution électronique. Cette baisse du revenu global a été partiellement contrée par une croissance des revenus de 23 millions de dollars, soit 7,1 %, pour le secteur d'activité Colis au premier trimestre de 2014, par rapport à la période correspondante de 2013. La croissance des revenus générés par le secteur Colis est principalement attribuable au rendement solide des services de colis du régime intérieur et de colis d'arrivée.

Il incombe à Postes Canada, à titre de répondante de régime, de verser les cotisations pour services rendus à ses régimes de retraite et d'effectuer les paiements spéciaux nécessaires pour combler toute insuffisance de capitalisation. Ces engagements au titre des prestations des régimes de retraite et les obligations au titre des prestations des autres avantages postérieurs à l'emploi sont élevés; ils continuent d'avoir des répercussions importantes sur le rendement financier de la Société et exercent une pression sur ses ressources de trésorerie, malgré l'allègement de l'obligation d'effectuer des paiements spéciaux au Régime. Les fluctuations des taux d'actualisation, des rendements des placements et d'autres hypothèses actuarielles donnent lieu à une instabilité d'une période à l'autre et, par conséquent, à des risques financiers et de liquidité considérables pour la Société. Au cours du premier trimestre de 2014, cette instabilité a eu une incidence négative sur les régimes à prestations déterminées du Groupe d'entreprises, donnant lieu à des pertes de réévaluation de 737 millions de dollars, après impôt, comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Ces pertes de réévaluation résultent principalement d'une baisse des taux d'actualisation au cours du premier trimestre de 2014, annulant partiellement les augmentations de 2013. Ces pertes ont réduit davantage le solde des capitaux du Groupe d'entreprises, qui se situe à -1,1 milliard de dollars au 29 mars 2014. Les pertes opérationnelles au premier trimestre de 2014 sont inférieures à celles enregistrées à la période correspondante de 2013, en raison des rendements solides des actifs des régimes de retraite en 2013 et d'une augmentation des taux d'actualisation au 31 décembre 2013, qui servent à calculer les coûts des avantages du personnel pour 2014. Cette situation a contribué à réduire les éléments hors caisse associés aux coûts des avantages du personnel et a diminué les pertes opérationnelles de la Société. Ces résultats montrent la façon dont le changement des taux d'actualisation peut occasionner une instabilité importante dans les états financiers de la Société.

Les diagrammes suivants illustrent les résultats du Groupe d'entreprises pour les huit derniers trimestres. Les volumes ont toujours varié au cours d'un même exercice, les pics de demande de services ayant lieu pendant la période des Fêtes au cours du quatrième trimestre. Les volumes baissent généralement au cours des trimestres qui suivent, les creux se produisant pendant les mois d'été du troisième trimestre. Les coûts fixes importants du Groupe d'entreprises ne varient pas à court terme en raison de ces changements de la demande relative à ses services.

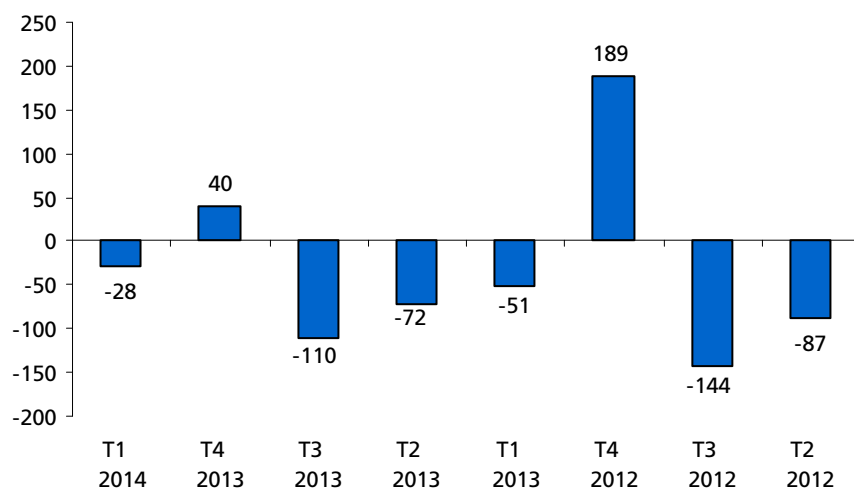
### Produits opérationnels consolidés trimestriels

(en millions de dollars)



### Résultat opérationnel consolidé trimestriel<sup>1</sup>

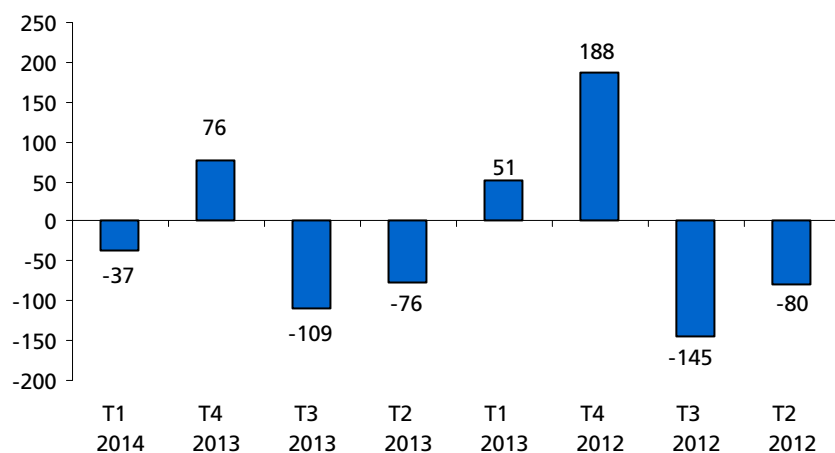
(en million de dollars)



1. Les montants pour l'exercice 2012 ont été retraités à la suite de l'adoption de normes comptables nouvelles ou modifiées. Plus de précisions sont données à la note 4 – Adoption de Normes internationales d'information financière nouvelles ou révisées afférente aux états financiers consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2013.

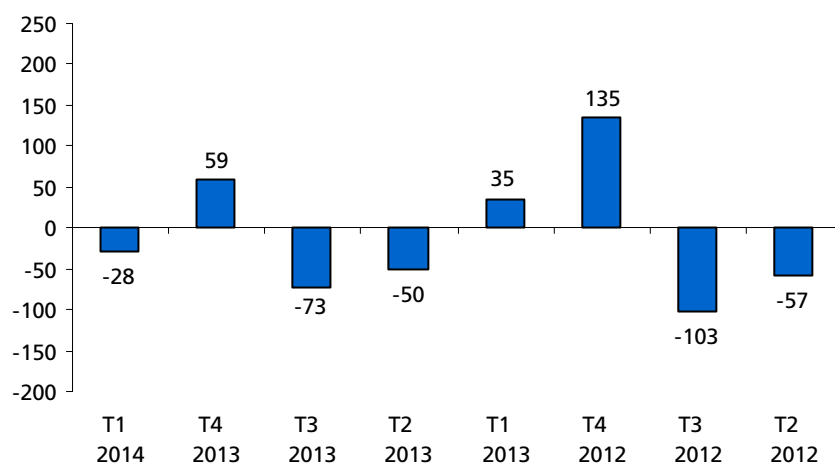
### Résultat consolidé trimestriel avant impôt<sup>1</sup>

(en millions de dollars)



### Résultat net consolidé trimestriel<sup>1</sup>

(en millions de dollars)



1. Les montants pour l'exercice 2012 ont été retraités à la suite de l'adoption de normes comptables nouvelles ou modifiées. Plus de précisions sont données à la note 4 – Adoption de Normes internationales d'information financière nouvelles ou révisées afférente aux états financiers consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2013.



Le tableau qui suit présente le rendement consolidé de la Société pour le premier trimestre de 2014 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

(en millions de dollars)

**Périodes de 13 semaines closes les**

	29 mars 2014	30 mars 2013	Écart	%	Explication
État consolidé du résultat global					Points saillants de la section 8 – Revue des activités opérationnelles (page 16)
Produits opérationnels	1 868	1 904	(36)	(1,9) <sup>1</sup>	La diminution des produits est principalement attribuable à l'érosion des volumes pour les secteurs d'activité Courrier transactionnel et Marketing direct du secteur Postes Canada, partiellement contrée par une augmentation des produits du secteur d'activité Colis.
Charges opérationnelles	1 896	1 955	(59)	(3,0)	La diminution des charges opérationnelles est principalement attribuable à la baisse des coûts des avantages du personnel pour le secteur Postes Canada.
Résultat opérationnel	(28)	(51)	23	45,6	
Produits nets (charges nettes) liés aux activités d'investissement et de financement	(9)	102	(111)	–	La diminution est principalement attribuable aux gains de 109 millions de dollars découlant de la vente de l'Établissement de traitement du courrier de Vancouver pour le secteur Postes Canada, au premier trimestre de 2013.
Résultat avant impôt	(37)	51	(88)	–	
Résultat net	(28)	35	(63)	–	
Résultat global	(752)	313	(1 065)	–	Les pertes de réévaluation au titre des régimes de retraite et des autres régimes d'avantages du personnel enregistrées au premier trimestre de 2014 sont principalement attribuables à une baisse des taux d'actualisation.
État consolidé des flux de trésorerie					Points saillants de la section 6 – Liquidités et ressources en capital (page 10)
Sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation	(74)	(42)	(32)	(71,7)	L'écart de trésorerie négatif au premier trimestre de 2014 est principalement attribuable à un résultat net négatif en 2014 par rapport à un résultat net positif en 2013.
Entrées de trésorerie liées aux activités d'investissement	6	146	(140)	(96,1)	L'écart de trésorerie négatif est principalement attribuable à la vente de l'Établissement de traitement du courrier de Vancouver au premier trimestre de 2013.
Sorties de trésorerie liées aux activités de financement	(6)	(5)	(1)	(10,7)	Il n'y a aucun changement important.

1. Ajustement en fonction du nombre de jours commerciaux.

## 2 Activités de base et stratégie

### Examen des activités et de la stratégie de nos secteurs de base

Postes Canada est confrontée aux mêmes défis que ceux de ses homologues internationaux : la gestion du déclin des volumes du secteur de base Courrier transactionnel tout en conservant un réseau de livraison étendu et grandissant, comme le requiert son mandat de service public. Avec l'accroissement de la concurrence dans tous les secteurs d'activité, le privilège exclusif permet de moins en moins de soutenir le mandat de la Société. La croissance du marché du cybercommerce a généré des occasions et accru la concurrence. Postes Canada fait aussi face à des défis, en raison d'une structure inflexible de coûts élevés, et des changements importants sont nécessaires pour améliorer sa compétitivité en matière de coûts. Pour demeurer viable à long terme, nous avons mis au point des priorités stratégiques pour nous aider à régler nos problèmes liés à la viabilité des activités et à assurer la croissance de l'entreprise, tout en répondant aux besoins changeants des Canadiens en matière de service postal.

Nos activités de base et notre stratégie sont décrites à la section 2 – Activités de base et stratégie du Rapport de gestion annuel de 2013. Aucun changement important n'a été apporté aux stratégies au cours du premier trimestre de 2014.

### 3 Facteurs de rendement clés

*Examen des facteurs clés de notre rendement et de nos progrès par rapport aux objectifs de 2014*

Le secteur Postes Canada utilise des fiches de pointage du rendement pour évaluer les progrès de la Société par rapport à ses objectifs clés et pour fournir à la direction un aperçu détaillé du rendement de la Société.

Comme il est indiqué à la section 2.3 – Notre stratégie et nos priorités stratégiques du Rapport de gestion annuel de 2013, les priorités de Postes Canada portent sur la redéfinition du service postal à l'aide du Plan d'action en cinq points, la recherche d'occasions de croissance (p. ex. devenir le chef de file pour ce qui est de favoriser le cybercommerce, repositionner les produits du secteur Marketing direct et renforcer la commercialisation de nos services et données numériques) et la concentration incessante des efforts sur les économies de coûts. À cet égard, Postes Canada a élaboré un certain nombre de mesures de rendement clés qui soutiennent ses progrès vers l'atteinte de ses priorités stratégiques.

Les mesures de rendement clés comprennent :

- les impératifs financiers pour les réseaux de livraison physique et numérique (y compris la croissance des activités et l'amélioration de la rentabilité);
- les objectifs de rendement en matière de service;
- la sécurité des employés (y compris la fréquence des blessures);
- l'amélioration de l'expérience du client;
- la mise en œuvre continue de la Transformation postale ainsi que du Plan d'action en cinq points et la réalisation des avantages connexes.

Les résultats sur le rendement de 2014 seront mis à jour à la fin de l'exercice et feront partie du Rapport de gestion annuel de 2014.

### 4 Capacités

*Examen des enjeux qui ont une incidence sur notre capacité à exécuter les stratégies, à gérer les facteurs de rendement clés et à produire des résultats*

La section 4 – Capacités du Rapport de gestion annuel de 2013 présente un examen de ces sujets. Des mises à jour sont fournies ci-après.

#### 4.1 Relations du travail

Le nombre d'employés visés par une convention collective au 31 décembre 2013 et les diverses activités de négociation sont résumés à la rubrique Relations du travail de la section 4.1 – Nos employés du Rapport de gestion annuel de 2013. Une mise à jour des activités de négociation collective par secteur est présentée ci-après.

##### Secteur Postes Canada

###### Mise à jour en matière d'équité salariale

Le 25 juin 2013, les parties ont signé un protocole d'entente définissant, entre autres, l'admissibilité, la méthode de calcul, l'application des intérêts et le procédé de paiement, pour appliquer la décision rendue par la Cour suprême du Canada en faveur de l'Alliance de la Fonction publique du Canada (AFPC) à l'égard de la plainte en matière d'équité salariale contre Postes Canada qui remonte à 1983. Une équipe d'employés continue à examiner des dizaines de milliers de dossiers d'employés individuels en prévision du paiement, un procédé long et complexe. Les paiements en matière d'équité salariale, dont le versement a commencé en août 2013, sont émis de façon continue.

###### Activités liées aux négociations collectives

###### Alliance de la Fonction publique du Canada/Syndicat des employés des postes et communications (AFPC/SEPC)

La convention collective conclue avec l'AFPC/SEPC a pris fin le 31 août 2012. L'AFPC/SEPC représente deux groupes d'employés : les employés de la catégorie administrative, y compris les employés affectés aux centres d'appels, au travail de bureau, au service de la paie et au contrôle de la production et rapports, ainsi que les employés de la catégorie technique tels que ceux des groupes Finances et Ingénierie. Après de longues négociations, l'AFPC/SEPC a soumis l'offre finale de la Société au vote de ses membres, et le 27 avril 2014, le syndicat a informé Postes Canada que les employés représentés par l'AFPC/SEPC avaient accepté l'offre finale. La convention de quatre ans comporte de modestes augmentations salariales pendant les deux premières années. Pour les employés actuels, l'offre préserve également les dispositions liées à la sécurité d'emploi et le régime de retraite à prestations déterminées. Les employés embauchés à la suite de la signature de la nouvelle convention collective recevront un salaire annuel de départ moins élevé, un nombre inférieur de congés annuels et une moins grande sécurité d'emploi. De plus, ils seront admissibles à un régime de retraite à cotisations déterminées, au lieu du régime à prestations déterminées. La convention de quatre ans aidera à assurer la stabilité de la Société qui doit s'adapter à l'évolution des besoins des Canadiens en matière de service postal.

### **Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes – Exploitation postale urbaine (STTP-EPU)**

Postes Canada a conclu deux conventions collectives avec le STTP à la fin de 2012. La première est une convention collective de quatre ans, qui prendra fin le 31 janvier 2015, et la seconde est une convention collective d'un an, qui prendra fin le 31 janvier 2016. Postes Canada poursuit le dialogue avec le STTP au sujet des défis liés aux activités de l'entreprise et au régime de retraite.

### **Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes – Factrices et facteurs ruraux et suburbains (STTP-FFRS)**

Postes Canada en est à la troisième année d'une convention de quatre ans avec le STTP-FFRS qui prendra fin le 31 décembre 2015.

### **Association des officiers des postes du Canada (AOPC)**

La convention collective de cinq ans conclue avec l'AOPC a pris fin le 31 mars 2014. L'Association représente les superviseurs et les groupes de soutien aux superviseurs, tels que les formateurs et les agents chargés de la mesure des itinéraires, ainsi que les employés des ventes. Les négociations en vue d'une nouvelle convention collective ont commencé le 24 mars 2014 et se sont poursuivies au cours des deux dernières semaines du mois d'avril. Après des réunions fructueuses, les deux parties ont chacune déposé leur proposition, et des discussions sérieuses se poursuivent. Postes Canada et l'AOPC se sont entendues pour examiner leurs propositions respectives et reprendront les discussions pendant les semaines du 9 et du 16 juin 2014. La convention collective de l'AOPC prévoit un processus d'arbitrage des propositions finales afin de régler toutes les questions non réglées lorsqu'une entente ne peut pas être négociée. Le processus est utilisé au lieu d'une grève ou d'un lock-out.

### **Association canadienne des maîtres de poste et adjoints (ACMPA)**

La Société en est à la dernière année d'une convention collective de cinq ans avec l'ACMPA, qui prendra fin le 31 décembre 2014. L'ACMPA représente les maîtres de poste et adjoints des bureaux de poste ruraux. Les négociations collectives devraient être entamées à l'automne 2014. L'Association a présenté à la Société un avis de négociation préalable. La convention de l'ACMPA indique un processus d'arbitrage des propositions finales afin de régler toutes les questions non réglées, au lieu d'une grève ou d'un lock-out.

### **Secteur Purolator**

La convention collective nationale conclue avec le Conseil canadien des Teamsters, qui représente tous les employés à salaire horaire des opérations, demeure en vigueur jusqu'au 31 décembre 2016. Les conventions régionales pour les groupes d'employés administratifs conclues avec toutes les sections locales des Teamsters et le Syndicat des employés des postes et communications en Colombie-Britannique seront en vigueur jusqu'au 31 décembre 2017.

Le 31 août 2013, le Syndicat canadien des employés des communications, de l'énergie et du papier (SCEP) a fusionné avec le Syndicat des travailleurs et travailleuses de l'automobile afin de créer un nouveau syndicat : Unifor. La convention conclue entre Purolator et Unifor, qui régit la relation d'emploi de quelque 300 employés administratifs et de bureau au Québec, est arrivée à échéance à la fin de 2013. Purolator a entamé les négociations avec Unifor au cours de la première semaine de décembre 2013, et plusieurs rencontres ont eu lieu depuis. Les parties poursuivent les négociations afin de parvenir à une nouvelle convention, et des réunions sont prévues au cours du deuxième trimestre de 2014.

### **Secteur Logistique – SCI**

Il n'y a pas eu de faits nouveaux en matière de relations du travail au cours du premier trimestre de 2014.

## **4.2 Contrôles et procédures internes**

### **Changements apportés aux contrôles internes à l'égard de la présentation de l'information financière**

Au cours du premier trimestre de 2014, aucun changement apporté aux contrôles internes à l'égard de la présentation de l'information financière n'a eu une incidence importante ou ne pourrait vraisemblablement avoir une incidence importante sur les contrôles internes du Groupe d'entreprises à l'égard de la présentation de l'information financière.

## **5 Risques et gestion des risques**

*Examen des principaux risques et incertitudes propres à nos activités et de notre approche pour gérer les risques*

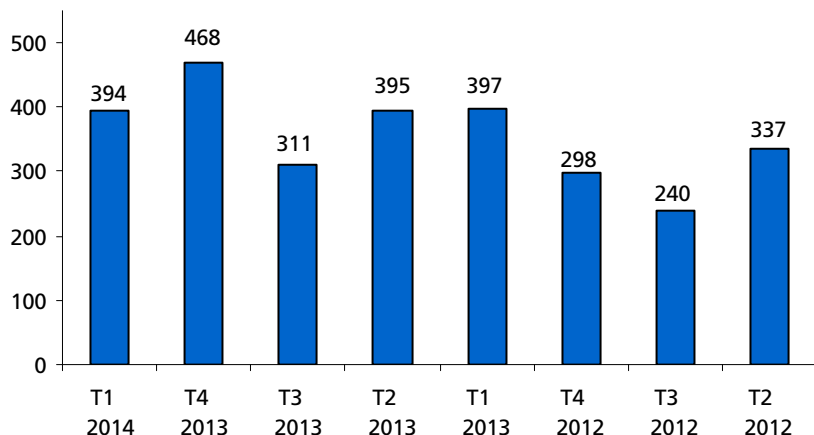
La direction prend en considération les risques et les possibilités à tous les niveaux de prise de décision et a mis en œuvre une approche rigoureuse de gestion des risques de l'entreprise (GRE). Les risques du secteur Postes Canada sont décrits à la section 5.2 – Risques stratégiques et à la section 5.3 – Risques opérationnels du Rapport de gestion annuel de 2013. Aucun changement important n'a été apporté à ces risques au cours du premier trimestre de 2014.

## 6 Liquidités et ressources en capital

Examen de nos flux de trésorerie, de nos liquidités et de nos ressources en capital

### 6.1 Trésorerie et équivalents de trésorerie

(en millions de dollars)



Le Groupe d'entreprises possède 394 millions de dollars au titre de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au 29 mars 2014, soit une baisse de 74 millions de dollars par rapport au 31 décembre 2013. Cette diminution s'explique principalement par des sorties de trésorerie liées aux activités opérationnelles.

### 6.2 Activités opérationnelles

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les		
	29 mars 2014	30 mars 2013	Écart
Sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation	(74)	(42)	(32)

Les sorties de trésorerie liées aux activités opérationnelles du premier trimestre de 2014 ont augmenté de 32 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Cet écart de trésorerie est principalement attribuable à un résultat net négatif en 2014 par rapport à un résultat net positif en 2013.

### 6.3 Activités d'investissement

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les		
	29 mars 2014	30 mars 2013	Écart
Entrées de trésorerie liées aux activités d'investissement	6	146	(140)

Les entrées de trésorerie liées aux activités d'investissement ont diminué de 140 millions de dollars au premier trimestre de 2014. Pour le premier trimestre de 2013, ces entrées incluent le produit de la vente d'immobilisations (principalement la vente de l'Établissement de traitement du courrier de Vancouver) se chiffrant à 153 millions de dollars. La diminution est partiellement compensée par une baisse des acquisitions d'immobilisations pour le premier trimestre de 2014.

## Acquisitions d'immobilisations

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les		
	29 mars 2014	30 mars 2013	Écart
Postes Canada	37	71	(34)
Purolator	4	3	1
Logistique	2	1	1
Innovaposte et éléments intersectoriels	(1)	(1)	(0)
<b>Groupe d'entreprises de Postes Canada</b>	<b>42</b>	<b>74</b>	<b>(32)</b>

Les acquisitions d'immobilisations du Groupe d'entreprises de Postes Canada ont diminué de 32 millions de dollars au cours du premier trimestre de 2014, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Ces réductions sont principalement attribuables à la diminution des dépenses liées au Programme de transformation postale pour le secteur Postes Canada.

## 6.4 Activités de financement

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les		
	29 mars 2014	30 mars 2013	Écart
Sorties de trésorerie liées aux activités de financement	(6)	(5)	(1)

Il n'y a pas eu de changement important dans les activités de financement au cours du premier trimestre 2014 par rapport à la période correspondante de 2013.

## 6.5 Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes

Le Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes (le Régime) a un actif dont la valeur de marché dépasse 19 milliards de dollars, ce qui fait de ce régime l'un des plus importants régimes de retraite à entreprise unique au Canada. Les effets du Régime sur les liquidités sont décrits à la section 6.5 – Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes du Rapport de gestion annuel de 2013. La mise à jour de cette section est fournie ci-dessous.

En février 2014, le gouvernement du Canada a adopté le *Règlement sur la capitalisation du régime de retraite de la Société canadienne des postes* qui accorde à Postes Canada un allègement la dispensant d'effectuer des paiements spéciaux au Régime pendant quatre ans (de 2014 à 2017). Cette mesure temporaire reconnaît les problèmes opérationnels importants auxquels Postes Canada doit faire face. Pendant cette période, Postes Canada travaillera avec ses syndicats et d'autres représentants des participants au Régime afin d'évaluer toutes les possibilités, y compris des changements à la conception du Régime pour en assurer la viabilité financière. Postes Canada a entamé la consultation de ses syndicats sur le Régime. Elle examine et évalue aussi les approches adoptées par d'autres instances en vue de modifier la conception de leurs régimes de retraite. En avril 2014, le ministère des Finances a publié un document de consultation demandant des mémoires quant aux éventuelles modifications législatives qui permettraient aux employeurs et aux sociétés d'État sous réglementation fédérale de mettre volontairement en place un régime de retraite à prestations cibles. La Société a l'intention de soumettre un mémoire au gouvernement et de participer au processus de consultation.

L'estimation actuelle de la situation financière du Régime au 31 décembre 2013 indique un déficit sur le plan de la continuité d'environ 296 millions de dollars (selon la méthode de calcul fondée sur la valeur lissée des actifs du Régime) et un déficit sur le plan de la solvabilité devant être capitalisé d'environ 6,3 milliards de dollars<sup>1</sup> (selon la méthode du ratio moyen de solvabilité sur trois ans). La mise au point des évaluations est susceptible de faire changer ces estimations. Les évaluations actuarielles finales au 31 décembre 2013 seront déposées d'ici la fin du mois de juin 2014.

Les cotisations pour services rendus représentent respectivement 61 millions de dollars et 77 millions de dollars pour le premier trimestre de 2014 et celui de 2013. L'estimation des cotisations pour services rendus pour l'exercice 2014 est d'environ 250 millions de dollars.

Le 14 décembre 2012, la *Loi de 2012 sur l'emploi et la croissance*, projet de loi C-45, a été adoptée pour apporter des changements aux régimes de pension de la fonction publique. Par conséquent, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, le plafond des cotisations versées par les employés pour couvrir les coûts pour services rendus a été augmenté afin de passer de 40 % à 50 %. Le Conseil d'administration de la Société canadienne des postes a approuvé les modifications apportées au Régime, et la Société est en train de passer à un partage des coûts de 50/50 d'ici 2015.

1. Le déficit de solvabilité fondé sur la valeur du marché des actifs du Régime s'élève à 5,1 milliards de dollars.

Le STTP conteste la décision qu'a prise Postes Canada d'augmenter le taux de cotisations des employés, le syndicat alléguant qu'il s'agit d'une violation des conditions de la convention collective. De plus, le STTP a officiellement demandé à ce que le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) prenne la place de Postes Canada à titre d'administrateur du Régime. Postes Canada a déposé des mémoires auprès du BSIF pour appuyer son maintien en tant qu'administratrice du Régime.

Postes Canada, à titre de répondante du Régime, a enregistré des ajustements de la réévaluation, après impôt, comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Pour le premier trimestre de 2014, les pertes de réévaluation, après impôt, s'élevèrent à 539 millions de dollars pour le Régime. Le Régime subit les effets d'une grande volatilité en raison des fluctuations des taux d'actualisation, des rendements des placements et d'autres changements des hypothèses actuarielles.

## 6.6 Liquidités et ressources en capital

Le Groupe d'entreprises de Postes Canada gère des capitaux composés des éléments suivants : prêts et emprunts, autres passifs (non courants) et capitaux du Canada. Cet aperçu du capital est utilisé par la direction et pourrait ne pas être comparable aux définitions utilisées par les autres organisations postales ou entreprises publiques. En matière de gestion du capital, les objectifs de la Société sont les suivants : assurer des liquidités suffisantes pour pouvoir s'acquitter de ses obligations financières et soutenir la réalisation des plans d'exploitation et stratégique; maintenir sa capacité financière et son accès à des facilités de crédit pour financer le développement futur de l'entreprise.

### Liquidités

Au cours du premier trimestre de 2014, les fonds accumulés et les marges de crédit accessibles immédiatement ont fourni les liquidités requises par le Groupe d'entreprises de Postes Canada pour soutenir ses obligations financières et financer ses exigences en matière de capital ainsi que ses exigences stratégiques. Le secteur Postes Canada détient 848 millions de dollars de placements liquides illimités au 29 mars 2014, et 100 millions de dollars de marges de crédit établies en vertu de son autorisation d'emprunt à court terme approuvée par le ministre des Finances.

En février 2014, le gouvernement du Canada a adopté un règlement qui accorde à Postes Canada un allègement la dispensant d'effectuer des paiements spéciaux au régime de retraite agréé pour la période de 2014 à 2017. Pendant la période d'allègement, Postes Canada travaillera avec ses syndicats et d'autres représentants des participants au Régime afin de restructurer le Régime. La Société s'attend à reprendre les paiements spéciaux en 2018. Sans aucun allègement de la capitalisation du Régime, la Société aurait été tenue d'effectuer des paiements spéciaux d'environ 1,3 milliard de dollars en 2014. En outre, la Société a commencé à mettre en œuvre les initiatives énoncées dans le Plan d'action en cinq points pour régler la question de la viabilité opérationnelle et aider la Société à redevenir rentable. En comptant sur l'allègement temporaire et la mise en œuvre du Plan d'action, Postes Canada estime avoir assez de liquidités et une capacité d'emprunt autorisée suffisante pour soutenir ses activités pendant les 12 prochains mois au moins.

Les filiales de la Société disposent au total de 67 millions de dollars d'encaisse non affectée et des facilités de crédit disponibles se chiffrant à 136 millions de dollars au 29 mars 2014, ce qui leur assure des liquidités suffisantes pour soutenir leurs activités pour les 12 prochains mois au moins.

### Accès aux marchés financiers

En vertu de la *Loi de crédits n° 4 pour 2009-2010*, qui a reçu la sanction royale le 15 décembre 2009, les emprunts à un autre organisme que le Trésor du gouvernement du Canada sont limités à 2,5 milliards de dollars. Le montant global d'emprunt autorisé comprend une somme maximale de 100 millions de dollars au 29 mars 2014 pouvant être utilisée pour la gestion de la trésorerie sous la forme d'emprunts à court terme. De plus, conformément à la *Loi sur la Société canadienne des postes*, le secteur Postes Canada peut également emprunter jusqu'à 500 millions de dollars au Trésor du gouvernement du Canada.

Au 29 mars 2014, les emprunts du secteur Postes Canada et ceux des filiales de la Société se chiffrent respectivement à 1 057 millions de dollars et à 69 millions de dollars. La section 6.6 – Liquidités et ressources en capital du Rapport de gestion annuel de 2013 donne des précisions sur les liquidités et l'accès aux marchés financiers.

### Dividendes

Notre politique de dividende est expliquée à la section 6.6 – Liquidités et ressources en capital du Rapport de gestion annuel de 2013.

## 6.7 Risques liés aux instruments financiers

Le Groupe d'entreprises de Postes Canada utilise un éventail d'instruments financiers pour mener à bien les activités résumées à la section 6.7 – Risques liés aux instruments financiers du Rapport de gestion annuel de 2013.

### Risque de marché

Le risque de marché est le risque de voir fluctuer la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier en raison des variations de facteurs de marchés externes, comme les taux d'intérêt, les cours de change et les prix des marchandises. Au cours de la période de 13 semaines close le 29 mars 2014, le Groupe d'entreprises a poursuivi ses programmes de couvertures économiques visant à réduire son exposition aux risques liés aux soldes en monnaies étrangères et aux ventes libellées en droits de tirage spéciaux (DTS) prévues. Ces contrats à terme n'ont pas été désignés en tant qu'instruments de couverture aux fins de comptabilité. D'autres renseignements sur le risque de change sont donnés à la note 13 – Justes valeurs et risques découlant des instruments financiers afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la période de 13 semaines close le 29 mars 2014. Il n'y a pas eu de modification importante du risque de marché au cours du premier trimestre de 2014.

### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte financière dû à l'incapacité d'une contrepartie à respecter ses obligations contractuelles. Le risque de crédit provient des placements dans des sociétés et des institutions financières, ainsi que du crédit consenti aux clients grossistes et commerciaux, y compris les comptes débiteurs non réglés. Les ventes aux consommateurs sont réglées en argent comptant ou à l'aide de cartes de crédit reconnues. Il n'y a pas eu de modification importante du risque de crédit au cours du premier trimestre de 2014.

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que court le Groupe d'entreprises de Postes Canada de ne pas être en mesure de s'acquitter de ses obligations financières lorsque celles-ci deviennent exigibles. Le risque de liquidité est géré en constituant des réserves de liquidités suffisantes, des facilités bancaires et des facilités d'emprunt de réserve, en surveillant continuellement les flux de trésorerie prévus et réels et en rapprochant les profils d'échéance des actifs financiers et des passifs financiers. Il n'y a pas eu de modification importante du risque de liquidité au cours du premier trimestre de 2014.

## 6.8 Obligations contractuelles et engagements

Les obligations contractuelles et les engagements sont expliqués à la section 6.8 – Obligations contractuelles et engagements du Rapport de gestion annuel de 2013. Aucun changement important n'a été apporté aux obligations contractuelles et aux engagements au cours du premier trimestre de 2014.

## 6.9 Transactions avec des parties liées

La Société exécute différentes transactions avec des parties liées, tant dans le cours normal de ses activités commerciales que dans le but d'appuyer les politiques publiques du gouvernement du Canada. Ces transactions ne diffèrent pas de façon importante de celles qui ont été déclarées à la section 6.9 – Transactions avec des parties liées du Rapport de gestion annuel de 2013. D'autres renseignements sur les transactions avec des parties liées sont donnés à la note 12 – Transactions avec des parties liées afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la période de 13 semaines close le 29 mars 2014.

## 6.10 Passifs éventuels

Le 15 avril 2014, une plainte non confidentielle a été déposée auprès du Tribunal canadien du commerce extérieur (TCCE) par la société Conseillers en gestion et en informatique CGI inc. (CGI) à l'égard de la demande de propositions pour des services de centres de données émise au nom du Groupe d'entreprises. La Société prépare une réponse selon les exigences du TCCE.

Les éléments du passif éventuel sont décrits à la note 9 – Passifs éventuels afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la période de 13 semaines close le 29 mars 2014.

## 7 Évolution de la situation financière

Examen des changements importants en matière d'actifs et de passifs entre le 29 mars 2014 et le 31 décembre 2013

(en millions de dollars)

ACTIFS	29 mars 2014	31 déc. 2013	Écart	%	Explication
Trésorerie et équivalents de trésorerie	394	468	(74)	(15,7)	Consulter la section 6 – Liquidités et ressources en capital (page 10)
Titres négociables	521	570	(49)	(8,7)	L'écart est principalement attribuable à la réduction des titres à court terme pour payer les acquisitions d'immobilisations du secteur Postes Canada.
Clients et autres débiteurs	784	779	5	0,7	Il n'y a aucun changement important.
Impôts à recevoir	14	6	8	115,2	L'écart est principalement attribuable à un remboursement prévu pour le secteur Purolator.
Autres actifs	104	92	12	12,6	L'écart est principalement attribuable à l'augmentation des dépenses prépayées pour le secteur Purolator.
<b>Total des actifs courants</b>	<b>1 817</b>	<b>1 915</b>	<b>(98)</b>	<b>(5,2)</b>	
Immobilisations corporelles	2 675	2 707	(32)	(1,2)	L'écart est principalement attribuable au fait que l'amortissement dépasse les acquisitions pour le secteur Postes Canada.
Immobilisations incorporelles	123	129	(6)	(4,4)	L'écart est principalement attribuable à l'amortissement des biens logiciels dépassant les acquisitions.
Titres réservés	532	510	22	4,4	L'écart est principalement attribuable aux profits latents et aux produits d'intérêts.
Actifs au titre des prestations des régimes de retraite	168	177	(9)	(4,8)	L'écart est principalement attribuable aux pertes actuarielles, en partie contrées par les paiements.
Actifs d'impôt différé	1 341	1 093	248	22,7	L'écart est principalement attribuable à l'augmentation des différences temporelles provenant des pertes de réévaluation comptabilisées dans les autres éléments du résultat global pour le Régime et les avantages postérieurs à l'emploi de Postes Canada.
Écart d'acquisition	130	130	0	0,0	Il n'y a aucun changement.
Autres actifs	7	6	1	18,6	Il n'y a aucun changement important.
<b>Total des actifs non courants</b>	<b>4 976</b>	<b>4 752</b>	<b>224</b>	<b>4,7</b>	
<b>Total de l'actif</b>	<b>6 793</b>	<b>6 667</b>	<b>126</b>	<b>1,9</b>	



(en millions de dollars)

<b>PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>	29 mars 2014	31 déc. 2013	Écart	%	Explication
Fournisseurs et autres crédateurs	498	620	(122)	(19,7)	L'écart est principalement attribuable à la diminution des biens reçus, aux règlements internationaux et au calendrier des versements des intérêts sur obligations (effectués chaque année en janvier et en juillet) pour le secteur Postes Canada.
Salaires et avantages à payer et provisions connexes	582	580	2	0,3	Il n'y a aucun changement important.
Provisions	88	81	7	8,7	L'écart est principalement attribuable à la provision pour renvoi des timbres à 0,63 \$ par les concessionnaires en raison de la majoration tarifaire.
Impôts à payer	1	1	(0)	(52,4)	Il n'y a aucun changement important.
Produits différés	124	145	(21)	(14,2)	L'écart est principalement attribuable à la réduction des produits différés au titre des produits philatéliques découlant des majorations tarifaires de 2014.
Prêts et emprunts	22	23	(1)	(4,6)	Il n'y a aucun changement important.
Passifs au titre des autres avantages à long terme	71	71	0	0,0	Il n'y a aucun changement.
<b>Total des passifs courants</b>	<b>1 386</b>	<b>1 521</b>	<b>(135)</b>	<b>(8,9)</b>	
Prêts et emprunts	1 104	1 108	(4)	(0,4)	Il n'y a aucun changement important.
Passifs au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	5 400	4 382	1 018	23,2	L'écart est principalement attribuable aux pertes actuarielles du secteur Postes Canada.
Passifs d'impôt différé	3	3	(0)	(1,1)	Il n'y a aucun changement important.
Provisions	2	2	0	5,3	Il n'y a aucun changement important.
Autres passifs	15	16	(1)	(2,7)	Il n'y a aucun changement important.
<b>Total des passifs non courants</b>	<b>6 524</b>	<b>5 511</b>	<b>1 013</b>	<b>18,4</b>	
<b>Total du passif</b>	<b>7 910</b>	<b>7 032</b>	<b>878</b>	<b>12,5</b>	
<b>Capitaux propres</b>					
Capital d'apport	1 155	1 155	0	0,0	Il n'y a aucun changement.
Cumul des autres éléments du résultat global	31	18	13	76,6	L'écart est principalement attribuable aux profits latents nets sur les actifs financiers disponibles à la vente du secteur Postes Canada.
Déficit accumulé	(2 326)	(1 564)	(762)	(48,8)	L'écart est principalement attribuable aux pertes actuarielles nettes en raison de la réévaluation de l'actif et des prestations constituées.
<b>Capitaux du Canada</b>	<b>(1 140)</b>	<b>(391)</b>	<b>(749)</b>	<b>(191,5)</b>	
Participations ne donnant pas le contrôle	23	26	(3)	(9,8)	
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>(1 117)</b>	<b>(365)</b>	<b>(752)</b>	<b>(205,7)</b>	
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>6 793</b>	<b>6 667</b>	<b>126</b>	<b>1,9</b>	

## 8 Revue des activités opérationnelles

Examen détaillé de notre rendement financier

### 8.1 Résumé des résultats trimestriels

#### Résultats consolidés par trimestre

Le tableau suivant illustre les résultats consolidés du Groupe d'entreprises pour les huit derniers trimestres. Les volumes ont toujours varié au cours d'un même exercice, les pics de demande de services ayant lieu pendant la période des Fêtes au cours du quatrième trimestre. Les volumes baissent généralement au cours des trimestres qui suivent, les creux se produisant pendant les mois d'été du troisième trimestre. Les coûts fixes importants du Groupe d'entreprises ne varient pas à court terme en raison de ces changements de la demande relative à ses services.

(en millions de dollars)	T1 de 2014	T4 de 2013	T3 de 2013	T2 de 2013	T1 de 2013	T4 de 2012 <sup>1</sup>	T3 de 2012 <sup>1</sup>	T2 de 2012 <sup>1</sup>
Produits opérationnels	1 868	2 045	1 752	1 862	1 904	1 991	1 745	1 853
Charges opérationnelles	1 896	2 005	1 862	1 934	1 955	1 802	1 889	1 940
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>(28)</b>	<b>40</b>	<b>(110)</b>	<b>(72)</b>	<b>(51)</b>	<b>189</b>	<b>(144)</b>	<b>(87)</b>
Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement, montant net	(9)	36	1	(4)	102	(1)	(1)	7
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>(37)</b>	<b>76</b>	<b>(109)</b>	<b>(76)</b>	<b>51</b>	<b>188</b>	<b>(145)</b>	<b>(80)</b>
Charge (produit) d'impôt sur le résultat	(9)	17	(36)	(26)	16	53	(42)	(23)
<b>Résultat net</b>	<b>(28)</b>	<b>59</b>	<b>(73)</b>	<b>(50)</b>	<b>35</b>	<b>135</b>	<b>(103)</b>	<b>(57)</b>

1. Les montants pour l'exercice 2012 ont été retraités à la suite de l'adoption de normes comptables nouvelles ou modifiées. Plus de précisions sont données à la note 4 – Adoption de Normes internationales d'information financière nouvelles ou révisées afférente aux états financiers consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2013.

### 8.2 Résultats opérationnels consolidés

#### Résultats consolidés pour le premier trimestre de 2014

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les			
	29 mars 2014	30 mars 2013	Écart	%
Produits opérationnels	1 868	1 904	(36)	(1,9) <sup>1</sup>
Charges opérationnelles	1 896	1 955	(59)	(3,0)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>(28)</b>	<b>(51)</b>	<b>23</b>	<b>45,6</b>
Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement, montant net	(9)	102	(111)	–
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>(37)</b>	<b>51</b>	<b>(88)</b>	<b>–</b>
Charge (produit) d'impôt sur le résultat	(9)	16	25	–
<b>Résultat net</b>	<b>(28)</b>	<b>35</b>	<b>(63)</b>	<b>–</b>
Autres éléments du résultat global	(724)	278	(1 002)	–
<b>Résultat global</b>	<b>(752)</b>	<b>313</b>	<b>(1 065)</b>	<b>–</b>

1. Ajustement en fonction du nombre de jours commerciaux.

Le Groupe d'entreprises de Postes Canada a enregistré un résultat avant impôt de -37 millions de dollars pour le premier trimestre de 2014, par rapport à un résultat avant impôt de 51 millions de dollars pour le premier trimestre de 2013. Le Groupe d'entreprises de Postes Canada aurait subi une perte avant impôt de 58 millions de dollars au cours du premier trimestre de 2013 s'il n'avait pas vendu l'Établissement de traitement du courrier de Vancouver en janvier 2013, vente ayant généré des gains de 109 millions de dollars.

### Produits opérationnels consolidés

Pour le premier trimestre de 2014, les produits opérationnels ont diminué de 36 millions de dollars, soit 1,9 %, comparativement au trimestre correspondant de 2013. La diminution découle principalement de l'érosion des volumes dans les secteurs d'activité Courrier transactionnel et Marketing direct de Postes Canada, en raison de la substitution électronique, du regroupement des factures et de la concurrence acharnée, l'érosion étant partiellement contrée par une augmentation des produits du secteur d'activité Colis. Les détails des produits opérationnels sont présentés par secteur dans les sections 8.4 à 8.7.

### Charges opérationnelles consolidées

Les charges opérationnelles ont baissé de 59 millions de dollars, soit 3,0 %, au cours du premier trimestre de 2014 par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La diminution est principalement attribuable à la baisse des coûts des avantages du personnel pour le secteur Postes Canada. Les détails sont présentés par secteur dans les sections 8.4 à 8.7.

### Produits (charges) consolidés liés aux activités d'investissement et de financement

Les produits nets liés aux activités d'investissement et de financement ont diminué de 111 millions de dollars au cours du premier trimestre de 2014 par rapport à la période correspondante de 2013. Le changement découle principalement de la vente de l'Établissement de traitement du courrier de Vancouver en janvier 2013, qui a généré des gains de 109 millions de dollars.

### Charge (produit) d'impôt sur le résultat consolidé

Le produit d'impôt sur le résultat consolidé se chiffre à 9 millions de dollars pour le premier trimestre de 2014, comparativement à une charge d'impôt de 16 millions de dollars au cours du premier trimestre de 2013. Ce changement est principalement attribuable à des profits moins élevés au cours du premier trimestre de 2014, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

### Autres éléments du résultat global consolidé

Les autres éléments du résultat global consolidé se chiffrent à 724 millions de dollars au premier trimestre de 2014, principalement en raison des pertes de réévaluation pour les régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi. L'instabilité due aux fluctuations des rendements des placements des régimes de retraite et aux changements apportés aux taux d'actualisation utilisés pour mesurer ces régimes continue d'avoir des répercussions importantes sur les autres éléments du résultat global du Groupe d'entreprises.

## 8.3 Résultats opérationnels par secteur

### Résultats par secteur – Résultat avant impôt

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les			
	29 mars 2014	30 mars 2013	Écart	%
Postes Canada	(27)	68	(95)	–
Purolator	(11)	(12)	1	2,9
Logistique	2	1	1	48,9
Innovaposte	(0)	0	(0)	–
Éléments intersectoriels et non attribués	(1)	(6)	5	97,0
<b>Groupe d'entreprises de Postes Canada</b>	<b>(37)</b>	<b>51</b>	<b>(88)</b>	<b>–</b>

Les détails des résultats opérationnels sont présentés par secteur dans les sections 8.4 à 8.7.

## 8.4 Secteur Postes Canada

Le secteur Postes Canada a enregistré un résultat avant impôt de -27 millions de dollars au cours du premier trimestre de 2014, par rapport à un résultat avant impôt de 68 millions de dollars au cours du premier trimestre de 2013. Postes Canada aurait subi une perte avant impôt de 41 millions de dollars au cours du premier trimestre de 2013 si elle n'avait pas vendu l'Établissement de traitement du courrier de Vancouver en janvier 2013, vente ayant généré des gains de 109 millions de dollars.

### Résultats de Postes Canada pour le premier trimestre de 2014

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les			
	29 mars 2014	30 mars 2013	Écart	%
Produits opérationnels	1 468	1 513	(45)	(3,0) <sup>1</sup>
Charges opérationnelles	1 486	1 554	(68)	(4,4)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>(18)</b>	<b>(41)</b>	<b>23</b>	<b>56,6</b>
Produits nets (charges nettes) liés aux activités d'investissement et de financement	(9)	109	(118)	–
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>(27)</b>	<b>68</b>	<b>(95)</b>	<b>–</b>
Charge (produit) d'impôt sur le résultat	(8)	19	27	–
<b>Résultat net</b>	<b>(19)</b>	<b>49</b>	<b>(68)</b>	<b>–</b>

1. Ajustement en fonction du nombre de jours commerciaux.

#### Produits opérationnels

Les produits opérationnels de Postes Canada pour le premier trimestre de 2014 se chiffrent à 1 468 millions de dollars, soit une diminution de 45 millions de dollars, ou de 3,0 %, par rapport au trimestre correspondant de 2013. La diminution est principalement attribuable à une baisse du volume d'articles Poste-lettres<sup>MC</sup> du régime intérieur en raison de la substitution électronique, du regroupement des factures et de la concurrence acharnée.

#### Produits trimestriels selon le secteur d'activité

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les			
	29 mars 2014	30 mars 2013	Écart	% <sup>1</sup>
Courrier transactionnel	777	827	(50)	(6,0)
Marketing direct	287	302	(15)	(4,9)
Colis	341	318	23	7,1
Autres produits	63	66	(3)	(4,2)
<b>Total</b>	<b>1 468</b>	<b>1 513</b>	<b>(45)</b>	<b>(3,0)</b>

1. Ajustement en fonction du nombre de jours commerciaux.

#### Courrier transactionnel

Les produits générés par le secteur d'activité Courrier transactionnel pour le premier trimestre de 2014, lesquels se chiffrent à 777 millions de dollars, englobent les trois catégories de produits suivantes : Poste-lettres du régime intérieur (704 millions de dollars), Poste aux lettres de départ (37 millions de dollars) et Poste aux lettres d'arrivée (36 millions de dollars).

Au cours du premier trimestre de 2014, les produits du secteur d'activité Courrier transactionnel ont baissé de 50 millions de dollars, soit 6,0 %, et les volumes ont chuté de 79 millions d'articles, soit 6,9 %, par rapport à la période correspondante de 2013. Les produits et les volumes ont continué de diminuer au premier trimestre en raison de l'érosion du volume découlant de l'adoption de solutions de rechange. En ce qui concerne le service Poste-Lettres du régime intérieur, soit la catégorie la plus importante, les produits ont baissé de 44 millions de dollars, soit 5,9 %, et les volumes ont diminué de 67 millions d'articles, soit 6,3 %, au premier trimestre de 2014 par rapport à la période correspondante de 2013. Les ménages et les entreprises continuent d'abandonner rapidement le courrier comme source principale de communication, compte tenu des nombreuses solutions crédibles pour remplacer les communications sur papier, de la mise en œuvre d'initiatives établies par certains de nos plus grands clients, surtout dans les secteurs des services bancaires et des télécommunications, visant à imposer des frais pour les documents papier, ainsi que de l'environnement hautement concurrentiel.

### Marketing direct

Les produits générés par le secteur d'activité Marketing direct au cours du premier trimestre de 2014, lesquels se chiffrent à 287 millions de dollars, englobent les quatre catégories suivantes : Médiaposte avec adresse<sup>MC</sup> (139 millions de dollars), Médiaposte sans adresse<sup>MC</sup> (90 millions de dollars), Poste-publications<sup>MC</sup> (52 millions de dollars), et Correspondance-réponse d'affaires<sup>MC</sup> et autre courrier (6 millions de dollars).

Les produits du secteur d'activité Marketing direct au cours du premier trimestre de 2014 ont connu une diminution de 15 millions de dollars, soit 4,9 %, et les volumes ont baissé de 38 millions d'articles, soit 3,2 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison d'une diminution des envois Médiaposte avec adresse et Poste-publications. La baisse des produits et des volumes du service Médiaposte avec adresse est attribuable en partie aux clients commerciaux (notamment dans les secteurs des services financiers et des services bancaires) qui réduisent leurs dépenses de marketing ou redirigent une partie de ces dépenses vers d'autres produits ou médias moins chers. La chute des produits et des volumes du service Poste-publications s'est poursuivie vu la popularité croissante des solutions de rechange numériques.

### Colis

Les produits générés par le secteur d'activité Colis pour le premier trimestre de 2014, lesquels se chiffrent à 341 millions de dollars, englobent les quatre catégories de produits suivantes : colis du régime intérieur (234 millions de dollars), colis de départ (52 millions de dollars), colis d'arrivée (51 millions de dollars) et autres (4 millions de dollars).

Les produits du secteur d'activité Colis ont connu une augmentation de 23 millions de dollars, soit 7,1 %, tandis que les volumes ont diminué d'environ 500 000 articles, soit 1,4 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. En ce qui concerne les colis du régime intérieur, soit la catégorie la plus importante, les résultats sont demeurés positifs avec une augmentation des revenus de 14 millions de dollars, soit 5,9 %, et une croissance des volumes de plus de 1,2 million d'articles, soit 4,9 %. La croissance globale des produits reflète la force du marché des commandes du cybercommerce dans le segment entreprise à consommateur qui évolue rapidement, car les clients continuent de commander de plus en plus de produits en ligne. L'augmentation des revenus témoigne également de l'évolution de la gamme de produits, notamment la croissance du service Paquet repérable<sup>MC</sup> lancé à la mi-année de 2013, qui ont contribué à améliorer le revenu moyen par envoi. Dans l'ensemble, les volumes ont diminué de 1,4 % au cours du premier trimestre de 2014 en raison de la baisse des volumes de colis d'arrivée en provenance des États-Unis, cette baisse étant attribuable, entre autres, à l'évolution des tendances d'expédition de certains clients importants aux États-Unis.

### Autres produits

Les autres produits se chiffrent à 63 millions de dollars au premier trimestre de 2014, soit une baisse de 3 millions de dollars ou de 4,2 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution des produits découle principalement d'une baisse des revenus provenant des produits de consommation, laquelle a été partiellement compensée par une augmentation des revenus du Réseau de livraison numérique (provenant principalement du service de réexpédition du courrier).

### Charges opérationnelles

Les charges opérationnelles du secteur Postes Canada se sont chiffrées à 1 486 millions de dollars au cours du premier trimestre de 2014; il s'agit d'une diminution de 68 millions de dollars, soit 4,4 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

#### Périodes de 13 semaines closes les

(en millions de dollars)	29 mars 2014	30 mars 2013	Écart	%
Main-d'œuvre	758	779	(21)	(2,7)
Avantages du personnel	275	330	(55)	(16,9)
<b>Total de la main-d'œuvre et des avantages du personnel</b>	<b>1 033</b>	<b>1 109</b>	<b>(76)</b>	<b>(6,9)</b>
Levée, traitement et livraison hors main-d'œuvre	208	209	(1)	(0,8)
Immobilier, installations et entretien	67	63	4	7,4
Frais de vente, frais administratifs et autres coûts	113	107	6	5,8
<b>Total des autres charges opérationnelles</b>	<b>388</b>	<b>379</b>	<b>9</b>	<b>2,4</b>
Amortissement	65	66	(1)	(1,3)
<b>Total</b>	<b>1 486</b>	<b>1 554</b>	<b>(68)</b>	<b>(4,4)</b>

**Main-d'œuvre**

Les charges liées à la main-d'œuvre ont baissé de 21 millions de dollars, soit 2,7 %, pour le premier trimestre de 2014 par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette baisse est principalement attribuable aux améliorations de la productivité et au nombre inférieur de journées payées au cours du premier trimestre de 2014 (une journée de moins), partiellement contrés par les augmentations salariales annuelles habituelles.

**Avantages du personnel**

Les charges au titre des avantages du personnel ont baissé de 55 millions de dollars, soit 16,9 %, pour le premier trimestre de 2014 par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette diminution n'ayant aucun effet sur la trésorerie est attribuable aux répercussions bénéfiques des rendements solides des actifs du Régime en 2013 et à une augmentation des taux d'actualisation utilisés pour calculer les coûts des régimes d'avantages du personnel en 2014.

**Levée, traitement et livraison hors main-d'œuvre**

Les charges liées aux services de levée, de traitement et de livraison offerts en sous-traitance ont baissé de 1 million de dollars, soit 0,8 %, au cours du premier trimestre de 2014, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette baisse est attribuable au nombre inférieur (une journée de moins) de journées payées au cours du premier trimestre de 2014.

**Immobilier, installations et entretien**

Les charges liées aux installations ont augmenté de 4 millions de dollars, soit 7,4 %, pour le premier trimestre de 2014 par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison des hausses des coûts des services publics, de l'entretien et des réparations.

**Frais de vente, frais administratifs et autres coûts**

Les frais de vente, frais administratifs et autres coûts ont augmenté de 6 millions de dollars, soit 5,8 %, pour le premier trimestre de 2014, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette augmentation découle principalement d'une hausse des dépenses de programme en lien avec la mise en œuvre du Plan d'action en cinq points et de la transformation des TI.

**Amortissement**

Les charges liées à l'amortissement pour le premier trimestre de 2014 sont comparables à celles de la période correspondante de l'exercice précédent.

**8.5 Secteur Purolator**

Le secteur Purolator a enregistré une perte nette de 9 millions de dollars au cours du premier trimestre de 2014, comme cela a été le cas pour la période correspondante de l'exercice précédent.

**Résultats de Purolator pour le premier trimestre de 2014**

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les			
	29 mars 2014	30 mars 2013	Écart	%
Produits opérationnels	386	379	7	1,7 <sup>1</sup>
Charges opérationnelles	397	390	7	1,7
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>(11)</b>	<b>(11)</b>	<b>(0)</b>	<b>(2,9)</b>
Produits nets (charges nettes) liés aux activités d'investissement et de financement	0	(1)	1	82,5
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>(11)</b>	<b>(12)</b>	<b>1</b>	<b>2,9</b>
Charge (produit) d'impôt sur le résultat	(2)	(3)	1	19,9
<b>Résultat net</b>	<b>(9)</b>	<b>(9)</b>	<b>(0)</b>	<b>(3,0)</b>

1. Ajustement en fonction du nombre de jours commerciaux.

**Produits opérationnels**

Purolator a généré des produits opérationnels de 386 millions de dollars au cours du premier trimestre de 2014, ce qui représente une hausse de 7 millions de dollars, soit 1,7 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation est principalement attribuable à une légère amélioration des rendements et des volumes.

## Charges opérationnelles

### Charges totales liées à la main-d'œuvre

Les charges liées à la main-d'œuvre se chiffrent à 188 millions de dollars au premier trimestre de 2014, soit une augmentation de 5 millions de dollars, ou de 2,8 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse totale est principalement attribuable aux augmentations salariales annuelles.

### Charges totales non liées à la main-d'œuvre

Les charges totales non liées à la main-d'œuvre se chiffrent à 209 millions de dollars au premier trimestre de 2014, soit une augmentation de 1,6 million de dollars ou de 0,8 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse est principalement attribuable au coût du carburant et aux dépenses de TI.

## 8.6 Secteur Logistique

Le secteur Logistique comporte les résultats financiers de SCI. La contribution du secteur Logistique au résultat net consolidé au cours du premier trimestre de 2014 s'est élevée à 1 million de dollars, ce qui représente une augmentation de 20,5 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

### Résultats du secteur Logistique pour le premier trimestre de 2014

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les			
	29 mars 2014	30 mars 2013	Écart	%
Produits opérationnels	45	42	3	6,8 <sup>1</sup>
Charges opérationnelles	43	41	2	7,2
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>51,3</b>
Produits nets (charges nettes) liés aux activités d'investissement et de financement	(0)	0	(0)	–
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>48,9</b>
Charge d'impôt sur le résultat	1	0	1	–
<b>Résultat net</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>20,5</b>

1. Ajustement en fonction du nombre de jours commerciaux.

### Produits opérationnels

SCI a généré des produits opérationnels de 45 millions de dollars au cours du premier trimestre de 2014, ce qui représente une hausse de 3 millions de dollars, soit 6,8 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation est principalement attribuable à une croissance des volumes des clients actuels.

### Charges opérationnelles

#### Charges totales liées à la main-d'œuvre

Les charges totales liées à la main-d'œuvre se chiffrent à 20 millions de dollars au premier trimestre de 2014, soit une augmentation de 1 million de dollars ou de 7,2 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Le changement découle principalement des hausses de volumes.

#### Charges totales non liées à la main-d'œuvre

Les charges totales non liées à la main-d'œuvre se chiffrent à 23 millions de dollars au premier trimestre de 2014, soit une augmentation de 1 million de dollars ou de 7,1 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation est principalement attribuable à une croissance provenant des clients existants.

## 8.7 Secteur Innovaposte

La quasi-totalité des services du secteur Innovaposte sont fournis au Groupe d'entreprises de Postes Canada. Les résultats d'Innovaposte sont consolidés et ses produits de 62 millions de dollars sont éliminés par les charges opérationnelles des autres secteurs à la consolidation des états.

## 9 Estimations comptables critiques et faits nouveaux concernant les conventions comptables

Examen des estimations comptables critiques et des faits nouveaux concernant les conventions comptables en 2014 et dans les exercices ultérieurs

### 9.1 Estimations comptables critiques et incertitude relative aux estimations

L'établissement des états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société exige que la direction porte des jugements, fasse des estimations et pose des hypothèses qui sont complexes et subjectifs, en se fondant sur l'information dont elle dispose, lesquels influent sur les valeurs comptables et les informations présentées dans ces états et les notes afférentes. Les résultats réels pourraient différer de ces jugements, de ces estimations et de ces hypothèses. Il est raisonnablement possible que les réévaluations faites à court terme, par la direction, de ces jugements, de ces estimations et de ces hypothèses ainsi que d'autres estimations ou hypothèses conjuguées aux résultats réels entraînent une modification importante des valeurs comptables et des informations présentées dans les états financiers consolidés des périodes futures.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont révisées régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées, si elle n'a de répercussions que sur cette période, ou dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures, si les révisions ont une incidence sur la période considérée et sur les périodes futures.

Les estimations comptables critiques du Groupe d'entreprises demeurent essentiellement inchangées par rapport à celles de l'exercice précédent. D'autres renseignements sur les estimations comptables critiques sont donnés dans le Rapport de gestion annuel de 2013 et à la note 3 – Estimations et jugements comptables critiques afférente aux états financiers consolidés de 2013, qui figurent tous deux dans le *Rapport annuel 2013 de la Société canadienne des postes*.

### 9.2 Prises de position en comptabilité

#### a) Nouvelles normes, modifications ou interprétations en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014

Le Rapport financier du premier trimestre de 2014 de la Société traite de l'adoption d'une interprétation publiée par l'IFRS Interpretations Committee dont l'application était obligatoire pour les périodes ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014. L'interprétation décrite ci-après a été adoptée par le Groupe d'entreprises le 1<sup>er</sup> janvier 2014 et n'a pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés de la période de 13 semaines close le 29 mars 2014.

**IFRIC 21, Droits ou taxes** • Cette interprétation porte sur la comptabilisation du passif au titre d'un droit ou d'une taxe exigible dans le cas où ce passif entre dans le champ d'application de l'IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*. Elle traite aussi de la comptabilisation du passif au titre d'un droit ou d'une taxe exigible dont l'échéance et le montant sont certains. Les droits ou taxes sont définis comme étant des sorties de ressources représentatives d'avantages économiques qui sont imposées par les autorités publiques selon des dispositions légales ou réglementaires, à l'exception des sorties de ressources qui entrent dans le champ d'application d'autres normes (notamment l'IAS 12, *Impôts sur le résultat*), et des amendes et autres pénalités imposées pour violation de dispositions légales ou réglementaires.

#### b) Normes, modifications ou interprétations non encore entrées en vigueur

Les normes, modifications et interprétations publiées par l'IASB ou l'IFRS Interpretations Committee qui, de l'avis de la Société, pourraient avoir une incidence future sur le Groupe d'entreprises sont énumérées ci-après. Le Groupe d'entreprises évalue actuellement l'incidence de ces modifications, le cas échéant, sur ses états financiers consolidés.

<b>Modification ou interprétation</b>	<b>S'applique aux exercices ouverts à compter du</b>
Améliorations annuelles des IFRS – Cycle 2010-2012	1 <sup>er</sup> juillet 2014
Améliorations annuelles des IFRS – Cycle 2011-2013	1 <sup>er</sup> juillet 2014
Modifications de l'IAS 19 – Régime à prestations définies : cotisations des membres du personnel	1 <sup>er</sup> juillet 2014
IFRS 9, <i>Instruments financiers</i>	1 <sup>er</sup> janvier 2018 (date provisoire)



---

## RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE INTERMÉDIAIRE

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés conformément à la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* du Conseil du Trésor du Canada et à la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers consolidés intermédiaires résumés exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés.

À notre connaissance, ces états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie de la Société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Le président-directeur général,



Le chef des finances,



Le 21 mai 2014

## ÉTAT CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE RÉSUMÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

<b>Aux</b> (non audité – en millions de dollars canadiens)	<b>Notes</b>	<b>29 mars 2014</b>	<b>31 décembre 2013</b>
<b>Actif</b>			
<b>Actifs courants</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		<b>394 \$</b>	468 \$
Titres négociables		<b>521</b>	570
Clients et autres débiteurs		<b>784</b>	779
Impôts à recevoir		<b>14</b>	6
Autres actifs	<b>4</b>	<b>104</b>	92
Total des actifs courants		<b>1 817</b>	1 915
<b>Actifs non courants</b>			
Immobilisations corporelles	<b>5</b>	<b>2 675</b>	2 707
Immobilisations incorporelles	<b>5</b>	<b>123</b>	129
Titres réservés		<b>532</b>	510
Actifs au titre des prestations des régimes de retraite	<b>6</b>	<b>168</b>	177
Actifs d'impôt différé		<b>1 341</b>	1 093
Écart d'acquisition		<b>130</b>	130
Autres actifs		<b>7</b>	6
Total des actifs non courants		<b>4 976</b>	4 752
Total de l'actif		<b>6 793 \$</b>	6 667 \$
<b>Passif et capitaux propres</b>			
<b>Passifs courants</b>			
Fournisseurs et autres créditeurs		<b>498 \$</b>	620 \$
Salaires et avantages à payer et provisions connexes		<b>582</b>	580
Provisions		<b>88</b>	81
Impôts à payer		<b>1</b>	1
Produits différés		<b>124</b>	145
Prêts et emprunts		<b>22</b>	23
Passifs au titre des autres avantages à long terme	<b>6</b>	<b>71</b>	71
Total des passifs courants		<b>1 386</b>	1 521
<b>Passifs non courants</b>			
Prêts et emprunts		<b>1 104</b>	1 108
Passifs au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	<b>6</b>	<b>5 400</b>	4 382
Passifs d'impôt différé		<b>3</b>	3
Provisions		<b>2</b>	2
Autres passifs		<b>15</b>	16
Total des passifs non courants		<b>6 524</b>	5 511
Total du passif		<b>7 910</b>	7 032
<b>Capitaux propres</b>			
Capital d'apport		<b>1 155</b>	1 155
Cumul des autres éléments du résultat global		<b>31</b>	18
Déficit accumulé		<b>(2 326)</b>	(1 564)
Capitaux du Canada		<b>(1 140)</b>	(391)
Participations ne donnant pas le contrôle		<b>23</b>	26
Total des capitaux propres		<b>(1 117)</b>	(365)
Total du passif et des capitaux propres		<b>6 793 \$</b>	6 667 \$
Passifs éventuels	<b>9</b>		

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés.

## ÉTAT CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE RÉSUMÉ DU RÉSULTAT GLOBAL

### Périodes de 13 semaines closes les

(non audité – en millions de dollars canadiens)

	Notes	29 mars 2014	30 mars 2013
<b>Produits opérationnels</b>		<b>1 868 \$</b>	1 904 \$
<b>Charges opérationnelles</b>			
Main-d'œuvre		940	956
Avantages du personnel, incluant les pertes résultant de modifications de régimes	6	324	377
		<b>1 264</b>	1 333
Autres charges opérationnelles	10	553	542
Amortissement	5	79	80
Total des charges opérationnelles		<b>1 896</b>	1 955
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>(28)</b>	(51)
<b>Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement</b>			
Produits de placement et autres produits	11	4	114
Charges financières et autres charges	11	(13)	(12)
Produits nets (charges nettes) liés aux activités d'investissement et de financement		<b>(9)</b>	102
Résultat avant impôt		<b>(37)</b>	51
<b>Charge (produit) d'impôt sur le résultat</b>	7	<b>(9)</b>	16
<b>Résultat net</b>		<b>(28) \$</b>	35 \$
<b>Autres éléments du résultat global</b>			
<b>Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net</b>			
Réévaluations au titre des régimes à prestations définies, après impôts	8	<b>(737) \$</b>	281 \$
<b>Éléments qui sont susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net</b>			
Profits latents (pertes latentes) sur les actifs financiers disponibles à la vente, après impôts	8	<b>13</b>	(3)
<b>Autres éléments du résultat global</b>		<b>(724)</b>	278
<b>Résultat global</b>		<b>(752) \$</b>	313 \$
<b>Résultat net attribuable au (aux) :</b>			
Gouvernement du Canada		<b>(27) \$</b>	36 \$
Participations ne donnant pas le contrôle		<b>(1)</b>	(1)
		<b>(28) \$</b>	35 \$
<b>Résultat global attribuable au (aux) :</b>			
Gouvernement du Canada		<b>(749) \$</b>	314 \$
Participations ne donnant pas le contrôle		<b>(3)</b>	(1)
		<b>(752) \$</b>	313 \$

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés.

## ÉTAT CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE RÉSUMÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

<b>Période de 13 semaines close le 29 mars 2014</b> (non audité – en millions de dollars canadiens)	Capital d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Déficit accumulé	Capitaux du Canada	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
<b>Solde au 31 décembre 2013</b>	<b>1 155 \$</b>	<b>18 \$</b>	<b>(1 564) \$</b>	<b>(391) \$</b>	<b>26 \$</b>	<b>(365) \$</b>
<b>Résultat net</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(27)</b>	<b>(27)</b>	<b>(1)</b>	<b>(28)</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>	<b>-</b>	<b>13</b>	<b>(735)</b>	<b>(722)</b>	<b>(2)</b>	<b>(724)</b>
<b>Résultat global</b>	<b>-</b>	<b>13</b>	<b>(762)</b>	<b>(749)</b>	<b>(3)</b>	<b>(752)</b>
<b>Solde au 29 mars 2014</b>	<b>1 155 \$</b>	<b>31 \$</b>	<b>(2 326) \$</b>	<b>(1 140) \$</b>	<b>23 \$</b>	<b>(1 117) \$</b>

<b>Période de 13 semaines close le 30 mars 2013</b> (non audité – en millions de dollars canadiens)	Capital d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Déficit accumulé	Capitaux du Canada	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
<b>Solde au 31 décembre 2012</b>	<b>1 155 \$</b>	<b>52 \$</b>	<b>(3 840) \$</b>	<b>(2 633) \$</b>	<b>19 \$</b>	<b>(2 614) \$</b>
<b>Résultat net</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>36</b>	<b>36</b>	<b>(1)</b>	<b>35</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>	<b>-</b>	<b>(3)</b>	<b>281</b>	<b>278</b>	<b>-</b>	<b>278</b>
<b>Résultat global</b>	<b>-</b>	<b>(3)</b>	<b>317</b>	<b>314</b>	<b>(1)</b>	<b>313</b>
<b>Solde au 30 mars 2013</b>	<b>1 155 \$</b>	<b>49 \$</b>	<b>(3 523) \$</b>	<b>(2 319) \$</b>	<b>18 \$</b>	<b>(2 301) \$</b>

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés.

## ÉTAT CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE RÉSUMÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

### Périodes de 13 semaines closes les

(non audité – en millions de dollars canadiens)

	Notes	29 mars 2014	30 mars 2013
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>			
Résultat net		(28) \$	35 \$
Ajustements visant à rapprocher le résultat net et les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles :			
Amortissement	5	79	80
Charges au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	6	173	227
Paiements effectués au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	6	(131)	(146)
Profit sur la vente d'immobilisations et d'actifs détenus en vue de la vente	11	–	(111)
Charge (produit) d'impôt sur le résultat	7	(9)	16
Charges d'intérêts nettes	11	8	7
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités opérationnelles :			
(Augmentation) diminution des clients et autres débiteurs		(4)	2
Diminution des fournisseurs et autres créditeurs		(110)	(34)
Augmentation (diminution) des salaires et avantages à payer et provisions connexes		2	(76)
Augmentation des provisions		7	5
Augmentation nette d'autres éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités opérationnelles		(32)	(19)
Autres produits sans effet sur la trésorerie, montant net		(6)	(8)
Sorties de trésorerie liées aux activités opérationnelles avant intérêts et impôt		(51)	(22)
Intérêts perçus		5	5
Intérêts payés		(25)	(25)
Impôts payés		(3)	–
Sorties de trésorerie liées aux activités opérationnelles		(74)	(42)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>			
Acquisition de titres		(222)	(269)
Produit de la vente de titres		270	336
Acquisition d'immobilisations		(42)	(74)
Produit de la vente d'immobilisations		–	153
Entrées de trésorerie liées aux activités d'investissement		6	146
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>			
Paiements au titre des obligations liées à des contrats de location-financement		(6)	(5)
Sorties de trésorerie liées aux activités de financement		(6)	(5)
<b>(Diminution) augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>		<b>(74)</b>	<b>99</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période</b>		<b>468</b>	<b>298</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période</b>		<b>394 \$</b>	<b>397 \$</b>

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés.

---

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Pour la période de 13 semaines close le 29 mars 2014  
(non audités – en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

## 1. Constitution, activités et instructions

Établie en 1981 par la *Loi sur la Société canadienne des postes* (la *Loi*), la Société canadienne des postes (la Société) est une société d'État qui figure à la partie II de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et elle est mandataire de Sa Majesté. Son siège social est situé au 2701, promenade Riverside, Ottawa (Ontario), au Canada.

La Société exploite un service postal de collecte, de transmission et de distribution de messages, de renseignements, de fonds ou de marchandises au pays et entre le Canada et l'étranger. Tout en assurant l'essentiel du service postal de base, la Société doit, selon la *Loi*, exécuter sa mission en veillant à l'autofinancement de son exploitation dans des conditions de normes de service adaptées aux besoins de la population du Canada et comparables pour des collectivités de même importance.

La *Loi* donne à la Société le privilège exclusif (à quelques exceptions près) de la collecte et de la transmission des lettres et de leur livraison aux destinataires au Canada. Les autres secteurs d'activité qui ne sont pas couverts par le privilège exclusif sont les secteurs Colis et Marketing direct.

En décembre 2006, la Société a reçu des instructions en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, à savoir rétablir et conserver son service de livraison du courrier aux boîtes aux lettres rurales situées le long des chemins qu'elle desservait le 1<sup>er</sup> septembre 2005, tout en respectant les lois applicables. La Société a terminé, à la fin de 2013, l'évaluation des risques pour la sécurité que posait la livraison du courrier aux boîtes aux lettres rurales situées le long des chemins. Les mesures correctives nécessaires ont été mises en œuvre tout au long de l'évaluation.

En décembre 2013, la Société a reçu une ordonnance en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, l'enjoignant de faire approuver ses mandats de négociation par le Conseil du trésor relativement aux conventions collectives qui viennent à échéance en 2014 ou par la suite avant d'établir les conditions de travail de ses employés non syndiqués qui ne sont pas nommés par le gouverneur en conseil.

## 2. Règles de présentation

**Déclaration de conformité** • La Société a établi ses états financiers consolidés intermédiaires résumés conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Conformément aux dispositions de cette norme, les états financiers consolidés intermédiaires résumés ne présentent pas toutes les informations qui doivent être fournies dans des états financiers consolidés annuels. Ils doivent donc être lus en parallèle avec les états financiers consolidés audités de la Société de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées qui étaient en vigueur à la date de clôture. Le Conseil d'administration a approuvé les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés et en a autorisé la publication le 21 mai 2014.

**Règles de présentation** • Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été établis au coût historique, à l'exception des cas autorisés par les IFRS et lorsque les notes indiquent qu'une autre méthode a été appliquée. Même si la date de clôture de l'exercice de la Société, qui est le 31 décembre, coïncide avec la fin de l'année civile, les dates de clôture des trimestres de la Société ne correspondent pas nécessairement aux trimestres de l'année civile. De fait, les trimestres financiers de la Société ont 13 semaines. Les montants sont présentés en millions, sauf indication contraire.

**Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation** • Les états financiers consolidés intermédiaires résumés sont présentés en dollars canadiens. Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle de la Société.

**Caractère saisonnier des activités** • Le volume des opérations consolidées de la Société varie au cours d'un même exercice : les pics de demande ayant lieu pendant les fêtes de fin d'année au cours du quatrième trimestre. Pendant les trois premiers trimestres de l'exercice, la demande baisse généralement de manière constante et les creux ont habituellement lieu pendant les mois d'été du troisième trimestre. Les opérations consolidées prennent en compte des coûts fixes importants qui ne varient pas à court terme en fonction des fluctuations de la demande de services.

**Principales méthodes comptables** • Les principales méthodes comptables utilisées pour les états financiers consolidés intermédiaires résumés sont présentées à la note 2 afférente aux états financiers consolidés annuels de la Société de l'exercice clos le 31 décembre 2013, sauf pour ce qui est de l'application des nouvelles normes, des modifications et des interprétations entrant en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2014. Les méthodes comptables ont été appliquées de la même manière pour toutes les périodes présentées, sauf indication contraire.

**Méthode de consolidation** • Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés comprennent les comptes de la Société et de ses filiales : Purolator Holdings Ltd. (Purolator), Groupe SCI inc. (SCI) et Innovapost Inc. (Innovaposte). La Société, Purolator, SCI et Innovaposte sont désignées collectivement sous le nom de Groupe d'entreprises de Postes Canada ou de Groupe d'entreprises.

**Jugements comptables critiques et sources principales d'incertitude relative aux estimations** • L'établissement des états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société exige que la direction porte des jugements, fasse des estimations et pose des hypothèses qui sont complexes et subjectifs, en se fondant sur l'information dont elle dispose, lesquels influent sur les valeurs comptables et les informations présentées dans ces états financiers consolidés intermédiaires résumés et dans les notes y afférentes. Les résultats réels pourraient différer de ces jugements, de ces estimations et de ces hypothèses. Il est raisonnablement possible que les réévaluations faites à court terme, par la direction, de ces jugements, de ces estimations et de ces hypothèses ainsi que d'autres estimations ou hypothèses, conjuguées aux résultats réels, entraînent une modification importante des valeurs comptables et des informations présentées dans les états financiers consolidés des périodes futures.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont révisées régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées, si elle n'a de répercussions que sur cette période, ou dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures, si les révisions ont une incidence sur la période considérée et sur les périodes futures. Les jugements critiques et les sources principales d'incertitude relative aux estimations sont présentés dans la note 3 afférente aux états financiers consolidés annuels de la Société de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

### 3. Adoption de Normes internationales d'information financière nouvelles ou révisées

#### a) Nouvelles normes, modifications ou interprétations en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014

L'IFRS Interpretations Committee a publié une interprétation dont l'application était obligatoire pour les périodes ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014. L'interprétation décrite ci-après a été adoptée par le Groupe d'entreprises le 1<sup>er</sup> janvier 2014 et n'a pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société.

**IFRIC 21, Droits ou taxes** • Cette interprétation porte sur la comptabilisation du passif au titre d'un droit ou d'une taxe exigible dans le cas où ce passif entre dans le champ d'application de l'IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*. Elle traite aussi de la comptabilisation du passif au titre d'un droit ou d'une taxe exigible dont l'échéance et le montant sont certains. Les droits ou taxes sont définis comme étant des sorties de ressources représentatives d'avantages économiques qui sont imposées par les autorités publiques selon des dispositions légales ou réglementaires, à l'exception des sorties de ressources qui entrent dans le champ d'application d'autres normes, notamment l'IAS 12, *Impôts sur le résultat*, et des amendes et autres pénalités imposées pour violation de dispositions légales ou réglementaires.

#### b) Normes, modifications ou interprétations non encore entrées en vigueur

Au premier trimestre, ni l'IASB ni l'IFRS Interpretations Committee n'ont publié de normes, de modifications ou d'interprétations pouvant avoir une incidence future sur le Groupe d'entreprises. Les normes, les modifications et les interprétations non encore entrées en vigueur sont présentées à la note 4 c) des états financiers consolidés annuels de la Société de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

### 4. Autres actifs

Les autres actifs courants se composent des éléments suivants :

Aux	29 mars 2014	31 décembre 2013
Charges payées d'avance	93 \$	82 \$
Actifs détenus en vue de la vente	11	10
<b>Total des autres actifs</b>	<b>104 \$</b>	<b>92 \$</b>

Le Groupe d'entreprises a classé diverses propriétés, qui concernent en majeure partie le secteur Purolator, comme étant détenues en vue de la vente à la clôture du premier trimestre de 2014. Le produit de la vente de ces biens devrait permettre de recouvrer entièrement leur valeur comptable.

## 5. Immobilisations

### a) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles se composent des éléments suivants :

	Terrains	Bâtiments	Améliorations locatives	Matériel de production	Véhicules	Comptoirs de vente, mobilier et matériel de bureau	Autre matériel	Actifs en cours de développement	Total
<b>Au coût ou au coût présumé</b>									
Solde au 31 décembre 2013	309 \$	1 785 \$	269 \$	1 300 \$	433 \$	440 \$	892 \$	202 \$	5 630 \$
Entrées	–	14	–	14	2	4	3	(3)	34
Reclassement comme actifs détenus en vue de la vente	–	(3)	–	–	–	–	–	–	(3)
Mises hors service	–	–	–	–	(1)	(1)	–	–	(2)
Transferts [virement correspondant à la note 5 b)]	–	133	1	9	3	3	–	(147)	2
<b>Solde au 29 mars 2014</b>	<b>309 \$</b>	<b>1 929 \$</b>	<b>270 \$</b>	<b>1 323 \$</b>	<b>437 \$</b>	<b>446 \$</b>	<b>895 \$</b>	<b>52 \$</b>	<b>5 661 \$</b>
<b>Cumul des amortissements</b>									
Solde au 31 décembre 2013	– \$	910 \$	195 \$	681 \$	225 \$	337 \$	575 \$	– \$	2 923 \$
Amortissement	–	15	4	20	10	9	9	–	67
Reclassement comme actifs détenus en vue de la vente	–	(2)	–	–	–	–	–	–	(2)
Mises hors service	–	–	–	–	(1)	(1)	–	–	(2)
<b>Solde au 29 mars 2014</b>	<b>– \$</b>	<b>923 \$</b>	<b>199 \$</b>	<b>701 \$</b>	<b>234 \$</b>	<b>345 \$</b>	<b>584 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>2 986 \$</b>
<b>Valeurs comptables</b>									
31 décembre 2013	309 \$	875 \$	74 \$	619 \$	208 \$	103 \$	317 \$	202 \$	2 707 \$
<b>29 mars 2014</b>	<b>309 \$</b>	<b>1 006 \$</b>	<b>71 \$</b>	<b>622 \$</b>	<b>203 \$</b>	<b>101 \$</b>	<b>311 \$</b>	<b>52 \$</b>	<b>2 675 \$</b>

Au premier trimestre de 2014, les coûts d'emprunt incorporés au coût des actifs liés au Programme de transformation postale se chiffrent à 1 million de dollars (2 millions de dollars au 30 mars 2013), compte tenu de l'application d'un taux de capitalisation de 4,3 % (4,3 % au 30 mars 2013).

### b) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles se composent des éléments suivants :

	Logiciels	Logiciels en cours de développement	Contrats de services et relations clients	Total
<b>Au coût</b>				
Solde au 31 décembre 2013	640 \$	33 \$	30 \$	703 \$
Entrées	6	2	–	8
Transferts [virement correspondant à la note 5 a)]	1	(3)	–	(2)
<b>Solde au 29 mars 2014</b>	<b>647 \$</b>	<b>32 \$</b>	<b>30 \$</b>	<b>709 \$</b>
<b>Cumul des amortissements</b>				
Solde au 31 décembre 2013	547 \$	1 \$	26 \$	574 \$
Amortissement	11	1	–	12
<b>Solde au 29 mars 2014</b>	<b>558 \$</b>	<b>2 \$</b>	<b>26 \$</b>	<b>586 \$</b>
<b>Valeurs comptables</b>				
31 décembre 2013	93 \$	32 \$	4 \$	129 \$
<b>29 mars 2014</b>	<b>89 \$</b>	<b>30 \$</b>	<b>4 \$</b>	<b>123 \$</b>



## 6. Régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme

### a) Passif net au titre des prestations définies

Le passif net au titre des prestations définies comptabilisé et présenté dans l'état consolidé intermédiaire résumé de la situation financière se détaille comme suit :

Aux	29 mars 2014	31 décembre 2013
Actifs au titre des prestations des régimes de retraite	168 \$	177 \$
Passifs au titre des prestations des régimes de retraite	1 859 \$	1 090 \$
Passifs au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	3 612	3 363
Total des passifs au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	5 471 \$	4 453 \$
Partie courante des passifs au titre des autres avantages à long terme	71 \$	71 \$
Partie non courante des passifs au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	5 400 \$	4 382 \$

### b) Coût des régimes à prestations définies et des régimes à cotisations définies

Les composantes du coût des régimes à prestations définies et des régimes à cotisations définies comptabilisées à l'état consolidé intermédiaire résumé du résultat global se détaillent comme suit :

Périodes de 13 semaines closes les	29 mars 2014			30 mars 2013		
	Régimes de retraite	Autres régimes d'avantages	Total	Régimes de retraite	Autres régimes d'avantages	Total
Coût des services rendus au cours de la période	89 \$	26 \$	115 \$	115 \$	30 \$	145 \$
Coût financier	254	41	295	226	39	265
Produit d'intérêts généré par les actifs des régimes	(243)	–	(243)	(189)	–	(189)
Autres frais administratifs	3	–	3	3	–	3
Pertes résultant de modifications de régimes	–	–	–	1	–	1
Charge au titre des prestations définies	103	67	170	156	69	225
Charge au titre des cotisations définies	3	–	3	2	–	2
Charge totale	106	67	173	158	69	227
Rendement des titres réservés	–	(5)	(5)	–	(5)	(5)
<b>Composante incluse dans la charge au titre des avantages du personnel</b>	<b>106 \$</b>	<b>62 \$</b>	<b>168 \$</b>	<b>158 \$</b>	<b>64 \$</b>	<b>222 \$</b>
Pertes (profits) de réévaluation :						
Rendement des actifs des régimes, à l'exclusion du produit d'intérêts généré par les actifs des régimes	(534) \$	– \$	(534) \$	(744) \$	– \$	(744) \$
Pertes actuarielles	1 304	215	1 519	323	46	369
<b>Composante incluse dans les autres éléments du résultat global</b>	<b>770 \$</b>	<b>215 \$</b>	<b>985 \$</b>	<b>(421) \$</b>	<b>46 \$</b>	<b>(375) \$</b>

### c) Total des paiements versés en espèces

Le total des paiements versés en espèces au titre des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme pour le Groupe d'entreprises se détaille comme suit :

Périodes de 13 semaines closes les	29 mars 2014	30 mars 2013
Prestations versées directement aux bénéficiaires au titre des régimes des autres avantages	33 \$	32 \$
Cotisations courantes de l'employeur aux régimes de retraite	78	87
Cotisations spéciales de l'employeur aux régimes de retraite	17	25
Paiements versés en espèces au titre des régimes à prestations définies	128	144
Cotisations aux régimes à cotisations définies	3	2
<b>Total des paiements versés en espèces</b>	<b>131 \$</b>	<b>146 \$</b>

Le montant total estimatif des cotisations du Groupe d'entreprises aux régimes de retraite à prestations définies en 2014 n'a pas évolué de manière significative par rapport au montant présenté dans les états financiers consolidés audités de la Société de l'exercice clos le 31 décembre 2013. Ce montant estimatif prend en compte la réduction des cotisations spéciales au titre de la solvabilité de ces régimes accordée à la Société jusqu'au 30 juin 2014 comme l'autorise la loi, ainsi que de la dispense de l'obligation de verser des cotisations spéciales à son régime de retraite agréé de 2014 à 2017 dont elle bénéficie, comme l'autorise le *Règlement sur la capitalisation du régime de retraite de la Société canadienne des postes*. La Société s'attend à reprendre les paiements spéciaux en 2018, soit après la période d'allègement temporaire.

## 7. Impôt sur le résultat

La Société est une société d'État désignée aux fins de l'impôt sur les bénéfices. Elle est donc, de ce fait, assujettie à l'impôt sur le résultat du palier fédéral en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Les filiales de la Société sont assujetties aux impôts sur les bénéfices fédéraux et provinciaux.

Les principales composantes de la charge (du produit) d'impôt sur le résultat s'établissent comme suit :

Périodes de 13 semaines closes les	29 mars 2014	30 mars 2013
Charge (produit) d'impôt exigible sur le résultat	(4) \$	(2) \$
Charge (produit) d'impôt différé afférente à l'apparition et à la résorption des différences temporelles	(5)	18
<b>Charge (produit) d'impôt</b>	<b>(9) \$</b>	<b>16 \$</b>

## 8. Autres éléments du résultat global

Les montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global sont les suivants :

	Éléments qui sont susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net	Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net	
	Profits latents (pertes latentes) sur les actifs financiers disponibles à la vente	Réévaluations au titre des régimes à prestations définies	Autres éléments du résultat global
<b>Période de 13 semaines close le 29 mars 2014</b>			
Montant de l'exercice	18 \$	(985) \$	(967) \$
Impôt sur le résultat	(5)	248	243
<b>Montant net</b>	<b>13 \$</b>	<b>(737) \$</b>	<b>(724) \$</b>
<b>Période de 13 semaines close le 30 mars 2013</b>			
Montant de l'exercice	(4) \$	375 \$	371 \$
Impôt sur le résultat	1	(94)	(93)
<b>Montant net</b>	<b>(3) \$</b>	<b>281 \$</b>	<b>278 \$</b>

## 9. Passifs éventuels

- a) Une plainte a été déposée auprès de la Commission canadienne des droits de la personne (la Commission) alléguant qu'il y avait eu discrimination par la Société en matière de travail à valeur égale. La plainte avait été initialement présentée en décembre 1982 par l'Association canadienne des maîtres de poste et adjoints (ACMPA). En mars 2006, sur la recommandation d'un conciliateur, la Commission a rejeté la plainte pour motif que celle-ci pouvait être traitée plus adéquatement sous le régime du *Code canadien du travail*.

Le 10 octobre 2012, la Société a été avisée par la Commission que l'ACMPA avait demandé la réactivation de sa plainte sur la parité salariale. La Société a déposé un mémoire juridique complet le 10 décembre 2012, donnant suite à la demande de la Commission à cet effet.

Il est impossible pour le moment de déterminer l'issue de cette plainte. Par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés à ce titre.

- b) L'ancienne convention collective entre la Société et le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP) a expiré en janvier 2011. À la suite des grèves tournantes déclenchées dans tout le pays par le STTP et du lock-out décrété par la Société, le gouvernement du Canada a déposé un projet de loi forçant le retour au travail, qui a reçu la sanction royale en juin 2011. En octobre 2011, le STTP a déposé une requête de contestation de la constitutionnalité de la loi. De nouvelles ententes ont par la suite été ratifiées et signées en décembre 2012.

Comme il n'est pas actuellement possible de déterminer l'issue de la requête de contestation de la constitutionnalité de la loi forçant le retour au travail présentée par le STTP, aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés à ce titre.

- c) En 2013, des membres de l'unité des Factrices et facteurs ruraux et suburbains du STTP (STTP-FFRS) ont déposé à titre individuel des plaintes (plaintes de 2013) devant la Commission canadienne des droits de la personne (la Commission) qui allèguent, notamment, qu'il y aurait eu discrimination par la Société en matière de travail à valeur égale. La Commission avait déjà décliné compétence pour entendre des plaintes similaires présentées en 2012 (plaintes de 2012). Conformément au processus mis en place pour les plaintes de 2012, la Société a demandé à la Commission de décliné compétence pour entendre les plaintes de 2013 en se fondant sur le fait qu'il y a eu des erreurs de procédures et qu'il faudrait d'abord aller au bout du processus interne de règlement des différends à l'amiable.

Après que la Commission a décliné compétence relativement aux plaintes de 2012 déposées devant elle, d'autres réclamations ont été déposées contre la Société au nom de membres individuels du STTP-FFRS, dans divers endroits du pays. Ces réclamations allèguent, entre autres, que la Société contrevient à la *Loi canadienne sur les droits de la personne* en refusant l'équité salariale entre l'unité des FFRS et les employés travaillant à l'extérieur des installations postales de la Société.

Comme il n'est pas actuellement possible de déterminer l'issue de ces réclamations, aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés à ce titre.

- d) Le 15 avril 2014, la Société a reçu un avis du Tribunal canadien du commerce extérieur (TCCE) selon lequel la société Conseillers en gestion et en informatique CGI inc. (CGI) avait déposé une plainte non confidentielle à l'égard de la demande de propositions pour des services de centres de données qu'Innovaposte avait émise au nom du Groupe d'entreprises relativement au contrat octroyé le 6 décembre 2013. Le 17 avril 2014, le TCCE a accepté la plainte aux fins d'enquête. La plainte porte sur les deux points suivants : l'absence de documents que CGI soutient qu'elle a le droit de recevoir en vertu de ses demandes de comptes rendus, et la manière dont la proposition de CGI a été évaluée. La Société prépare une réponse qu'elle devra déposer, selon les exigences du TCCE, le 23 mai 2014 au plus tard. Bien que CGI ait demandé diverses formes de réparation, dont une réparation pécuniaire, la direction est d'avis que les demandes de réparation pécuniaire n'ont aucun fondement et, par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers de la Société.
- e) Dans le cours normal de ses activités, le Groupe d'entreprises a conclu des ententes qui prévoient des indemnités en faveur de tiers. De plus, chaque société du Groupe d'entreprises a conclu des ententes d'indemnisation avec chacun de ses administrateurs et de ses dirigeants et avec certains employés – soit aux termes de règlements administratifs, soit aux termes d'ententes – afin de les dédommager pour les réclamations dont ils pourraient faire l'objet ou les frais engagés dans l'exercice de leurs fonctions d'administrateurs ou de dirigeants du Groupe d'entreprises ou dans l'exercice de leurs fonctions d'administrateurs, de dirigeants ou d'une autre fonction semblable au sein d'une autre entité à la demande du Groupe d'entreprises.

En général, ces ententes ne précisent pas les limites du Groupe d'entreprises en matière de responsabilité. Par conséquent, il n'est pas possible d'estimer le passif éventuel futur au titre de telles indemnités. Aucun montant n'a donc été comptabilisé dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés à cet égard.

- f)** Dans le cours normal de ses activités, le Groupe d'entreprises est partie à différentes réclamations et divers litiges pour lesquels les sorties de ressources nécessaires pour éteindre les obligations qui en découleraient ne peuvent être estimées ou ne sont pas probables à l'heure actuelle. Lorsqu'une obligation est manifeste, la Société comptabilise des provisions au titre de litiges si une sortie de ressources est probable, et qu'il est possible d'en estimer le montant de manière raisonnable.
- g)** Certains bâtiments de la Société contiennent des matériaux composés d'amiante que la Société serait obligée de retirer et de détruire de manière spéciale si elle entamait des projets de rénovation majeure ou de démolition partielle ou entière. Tant que ces projets ne seront pas amorcés, il n'y aura aucune obligation de retirer ou de détruire les matériaux contenant de l'amiante. Par conséquent, aucune provision à cet égard n'a été présentée dans les états financiers consolidés.

La Société a comptabilisé des passifs relatifs au démantèlement pour le retrait d'amiante et d'autres frais de remise en état de site pour des propriétés qu'elle compte céder en procédant à la vente de ces dernières (ces obligations devraient être transférées aux acheteurs éventuels de ces propriétés, à la date de la vente) ou rénové. Ces passifs sont comptabilisés à titre de provisions.

De même, la juste valeur des obligations de démantèlement liées à la remise en état des sites après l'enlèvement permanent d'une boîte postale communautaire d'un lieu ne peut pas être raisonnablement estimée, car la Société ne connaît pas les dates de règlement des obligations. La Société continuera à évaluer sa capacité d'estimer les justes valeurs de ses obligations de démantèlement à chaque date de clôture.

## 10. Autres charges opérationnelles

Les autres charges opérationnelles comprennent ce qui suit :

Périodes de 13 semaines closes les	29 mars 2014	30 mars 2013
Levée, traitement et livraison hors main-d'œuvre	338 \$	337 \$
Immobilier, installations et entretien	96	90
Frais de vente, frais administratifs et autres coûts	119	115
Autres charges opérationnelles	<b>553 \$</b>	542 \$

## 11. Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement

Les produits et les charges liés aux activités d'investissement et de financement se composent de ce qui suit :

Périodes de 13 semaines closes les	29 mars 2014	30 mars 2013
Produit d'intérêts	4 \$	3 \$
Profit sur la vente d'immobilisations et d'actifs détenus en vue de la vente	–	111
Produits de placement et autres produits	<b>4 \$</b>	114 \$
Charge d'intérêts	(12) \$	(10) \$
Autres charges	(1)	(2)
Charges financières et autres charges	<b>(13) \$</b>	(12) \$
Produits nets (charges nettes) liés aux activités d'investissement et de financement	<b>(9) \$</b>	102 \$

## 12. Transactions avec des parties liées

La Société est détenue entièrement par le gouvernement du Canada et elle est soumise au contrôle commun avec d'autres organismes publics, ministères et sociétés d'État. Le Groupe d'entreprises a effectué les transactions suivantes avec des parties liées, en plus de celles qui sont présentées ailleurs dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés :

### a) Gouvernement du Canada, ses organismes et les autres sociétés d'État

Les transactions avec le gouvernement du Canada, ses organismes et les autres sociétés d'État s'établissent comme suit :

Périodes de 13 semaines closes les	29 mars 2014	30 mars 2013
<b>Produits générés par des transactions avec des parties liées</b>	<b>65 \$</b>	80 \$
<b>Paiements reçus à titre de compensation en vertu de programmes</b>		
Envois postaux du gouvernement et envois destinés aux aveugles	6 \$	6 \$
<b>Loyers versés par les parties liées pour des locaux loués auprès de la Société</b>	<b>2 \$</b>	2 \$
<b>Charges relatives aux transactions avec des parties liées</b>	<b>8 \$</b>	8 \$

La majeure partie des produits générés par des transactions avec des parties liées concerne des contrats commerciaux pour des services postaux conclus avec le gouvernement du Canada, ainsi que des paiements reçus à titre de compensation du gouvernement du Canada pour la prestation de services postaux parlementaires et l'envoi d'articles en franchise aux aveugles.

Les montants à recevoir et exigibles des parties liées qui sont présentés dans l'état consolidé intermédiaire résumé de la situation financière sont les suivants :

Aux	29 mars 2014	31 décembre 2013
<b>Montants à recevoir et exigibles des parties liées</b>		
Inclus dans les clients et autres débiteurs	31 \$	20 \$
Inclus dans les fournisseurs et autres créditeurs	10 \$	16 \$
<b>Produits différés générés par des transactions avec des parties liées</b>	<b>4 \$</b>	3 \$

### b) Transactions avec les régimes de retraite de la Société

Au cours de la période de 13 semaines close le 29 mars 2014, la Société a rendu des services administratifs au Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes pour un montant de 2 millions de dollars (2 millions de dollars au 30 mars 2013). Au 29 mars 2014, un montant de 9 millions de dollars (4 millions de dollars au 31 décembre 2013) lié aux transactions avec le Régime est impayé et il a été pris en compte dans les clients et autres débiteurs.

Les paiements en espèces, y compris les cotisations aux régimes à prestations définies et aux régimes à cotisations définies du Groupe d'entreprises, sont présentés à la note 6 c).

### c) Transactions avec des entités pour lesquelles les principaux dirigeants du Groupe d'entreprises de Postes Canada détiennent le contrôle ou un contrôle conjoint

Dans le cours normal de ses activités, il arrive que le Groupe d'entreprises interagisse avec des entreprises dont les politiques financières et opérationnelles sont entièrement ou conjointement régies par les principaux dirigeants du Groupe d'entreprises. Le cas échéant, les principaux dirigeants concernés se retirent toujours de toutes les discussions ou décisions se rattachant aux transactions entre les sociétés. Les seules transactions d'importance réalisées au cours de la période de 13 semaines close le 29 mars 2014 ont eu lieu entre Purolator et une société contrôlée par l'un des principaux dirigeants du Groupe d'entreprises, qui est administrateur et actionnaire minoritaire de Purolator. Cette société a fourni à Purolator des services de transport aérien pour un montant de 27 millions de dollars (27 millions de dollars au 30 mars 2013). Au 29 mars 2014, une somme de 5 millions de dollars (4 millions de dollars au 31 décembre 2013) était due à la société par Purolator. Cette somme est incluse dans les fournisseurs et autres créditeurs. Ces transactions ont été effectuées à des prix et à des conditions qui étaient comparables à ceux des transactions effectuées avec les autres fournisseurs de Purolator.

### 13. Justes valeurs et risques découlant des instruments financiers

#### Justes valeurs des instruments financiers

Le tableau suivant présente les justes valeurs estimatives des instruments financiers conformément aux méthodes comptables du Groupe d'entreprises. Les justes valeurs ont été déterminées et présentées selon la hiérarchie décrite ci-dessous qui reflète l'importance des données utilisées pour établir les estimations.

#### Au 29 mars 2014

	Niveau 1 <sup>1</sup>	Niveau 2 <sup>2</sup>	Niveau 3 <sup>3</sup>	Total
<b>Évalués à la juste valeur</b>				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	270 \$	124 \$	– \$	<b>394 \$</b>
Titres négociables	– \$	521 \$	– \$	<b>521 \$</b>
Titres réservés	– \$	532 \$	– \$	<b>532 \$</b>
Fournisseurs et autres créditeurs : passifs financiers détenus à des fins de gestion des risques	– \$	3 \$	– \$	<b>3 \$</b>
<b>Évalués au coût amorti</b>				
Prêts et emprunts	– \$	1 272 \$	– \$	<b>1 272 \$</b>

#### Au 31 décembre 2013

	Niveau 1 <sup>1</sup>	Niveau 2 <sup>2</sup>	Niveau 3 <sup>3</sup>	Total
<b>Évalués à la juste valeur</b>				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	324 \$	144 \$	– \$	<b>468 \$</b>
Titres négociables	– \$	570 \$	– \$	<b>570 \$</b>
Titres réservés	– \$	510 \$	– \$	<b>510 \$</b>
<b>Évalués au coût amorti</b>				
Prêts et emprunts	– \$	1 232 \$	– \$	<b>1 232 \$</b>

La notation de crédit de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des titres négociables et des titres réservés demeure conforme à la politique de placement de la Société, qui prévoit des cotes R1 (moyen) pour les placements à court terme et A pour les placements à long terme attribuées par le Dominion Bond Rating Service.

1. Niveau 1 : La juste valeur est établie à partir de cours non ajustés sur des marchés actifs pour des instruments financiers identiques.
2. Niveau 2 : La juste valeur est établie au moyen de techniques d'évaluation qui utilisent des données d'entrée autres que les cours de marché inclus dans le niveau 1 qui sont observables directement ou indirectement et qui comprennent les données d'entrée ou des cours sur des marchés qui ne sont pas considérés comme actifs. Les actifs financiers et les passifs financiers sont évalués en actualisant les flux de trésorerie futurs, ce qui permet ainsi de maximiser l'utilisation des données d'entrées de marché directement ou indirectement observables, comme les taux d'intérêt assortis de modalités, de caractéristiques et de courbes de rendement similaires et de cours sur des marchés à terme établis à partir des taux d'intérêt et des écarts de crédit d'instruments identiques ou semblables.
3. Niveau 3 : La juste valeur est établie au moyen de techniques d'évaluation qui utilisent des données d'entrée de marché non observables reposant sur la meilleure estimation de la direction.

Au cours de la période close le 29 mars 2014, il n'y a eu aucun transfert entre des niveaux de la hiérarchie des justes valeurs.

Les justes valeurs des éléments suivants sont proches des valeurs comptables de ceux-ci en raison de leur règlement prévu à court terme : clients et autres débiteurs, fournisseurs et autres créditeurs, salaires et avantages à payer et provisions connexes.

#### Facteurs de risques financiers

Les instruments financiers du Groupe d'entreprises l'exposent à un éventail de risques financiers : le risque de marché (y compris le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque marchandises), le risque de crédit et le risque de liquidité. Ces risques financiers n'ont pas évolué de manière significative depuis la clôture de la dernière période. Des informations actualisées sont présentées ci-après sur la nature et l'étendue du risque de change et du risque de liquidité.

##### a) Risque de marché

**Risque de change** • Le Groupe d'entreprises est exposé au risque de change qui découle surtout des règlements internationaux avec les administrations postales étrangères et du remboursement des mandats-poste libellés en monnaie étrangère. L'obligation de la Société de parvenir à un règlement avec les administrations postales étrangères est libellée en droits de tirage spéciaux (DTS), soit un panier de monnaies étrangères comprenant le dollar américain (\$ US), l'euro (€), la livre sterling (£) et le yen (¥), alors que les paiements sont généralement libellés en dollars américains.

Au cours de la période de 13 semaines close le 29 mars 2014, le Groupe d'entreprises a poursuivi la mise en œuvre de son programme de couverture économique visant à réduire les risques liés aux soldes en monnaies étrangères et aux ventes libellées en DTS prévues. Les montants notionnels des contrats de change à terme en vigueur s'établissent comme suit :

**Au 29 mars 2014**

Devise	Montant notionnel	Équivalent en dollars canadiens	Taux contractuel moyen	Fourchette d'échéance	Type	Juste valeur
Dollar américain	62 \$ US	68 \$	1,10 \$/\$ US	10 avril-18 décembre 2014	Vente à terme	(1) \$
Euro	38 €	57	1,50 \$/€	11 avril-19 décembre 2014	Vente à terme	(1)
Livre sterling	9 £	16	1,80 \$/£	11 avril-19 décembre 2014	Vente à terme	(1)
Yen	1 002 ¥	11	0,011 \$/¥	11 avril-19 décembre 2014	Vente à terme	–
<b>Total</b>		<b>152 \$</b>				<b>(3) \$</b>

**Au 31 décembre 2013**

Devise	Montant notionnel	Équivalent en dollars canadiens	Taux contractuel moyen	Echéance	Type	Juste valeur
Dollar américain	35 \$ US	37 \$	1,07 \$/\$ US	16 janvier 2014	Vente à terme	– \$
Euro	17 €	25	1,45 \$/€	17 janvier 2014	Vente à terme	–
Livre sterling	3,5 £	6	1,75 \$/£	17 janvier 2014	Vente à terme	–
Yen	450 ¥	5	0,010 \$/¥	17 janvier 2014	Vente à terme	–
<b>Total</b>		<b>73 \$</b>				<b>– \$</b>

Les profits (pertes) de change et les pertes sur les dérivés de change s'établissent comme suit :

Périodes de 13 semaines closes les	29 mars 2014			30 mars 2013		
	Profits de change	Pertes sur dérivés	Total	Profits (pertes) de change	Pertes sur dérivés	Total
Latents	1 \$	(3) \$	(2) \$	(1) \$	(1) \$	(2) \$
Réalisés	4	(2)	2	1	(1)	–
<b>Total</b>	<b>5 \$</b>	<b>(5) \$</b>	<b>– \$</b>	<b>– \$</b>	<b>(2) \$</b>	<b>(2) \$</b>

**b) Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque que court une société de ne pas être en mesure de s'acquitter de ses obligations financières lorsque celles-ci deviennent exigibles. Le Groupe d'entreprises gère le risque de liquidité en constituant des réserves suffisantes de trésorerie, des facilités bancaires et des facilités d'emprunt de réserve, en surveillant les flux de trésorerie prévus et réels, et en rapprochant les profils d'échéance des actifs financiers et les passifs financiers. L'excédent de trésorerie est investi dans un éventail de titres à court terme du marché monétaire. Le Groupe d'entreprises investit dans des titres de qualité de crédit supérieure de gouvernements ou de sociétés, conformément aux politiques approuvées par le Conseil d'administration.

En février 2014, la Société a obtenu un allègement la dispensant de l'obligation d'effectuer des paiements spéciaux à son régime de retraite agréé pour la période allant de 2014 à 2017. Par ailleurs, elle a amorcé la mise en œuvre des initiatives énoncées dans son Plan d'action en cinq points visant à traiter la question de la viabilité de ses activités à long terme et d'assurer sa rentabilité future. Grâce à l'obtention de l'allègement qui lui a été accordé et à la mise en œuvre du Plan d'action, la Société est d'avis qu'elle disposera de liquidités et d'une capacité d'emprunt autorisé suffisantes pour financer ses activités pendant au moins les 12 prochains mois.

Se reporter aux notes 17 et 24 c) afférentes aux états financiers consolidés annuels de la Société de l'exercice clos le 31 décembre 2013 pour un complément d'information sur les facilités d'emprunt autorisé actuelles de la Société.

## 14. Informations sectorielles

- a) **Secteurs opérationnels** • Les méthodes comptables utilisées pour les secteurs opérationnels sont les mêmes que celles du Groupe d'entreprises.

Toutes les transactions intersectorielles sont comptabilisées à la valeur d'échange, qui correspond au montant convenu entre les diverses entités juridiques et les divers secteurs concernés. Les opérations sont conclues à des conditions qui sont comparables à celles en vigueur sur les marchés, sauf pour le secteur des services des TI qui sont offerts en interne, car Innovaposte exerce ses activités selon le principe de recouvrement des coûts. Sur une base consolidée, la Société n'a aucun client externe dont les achats représentent plus de 10 % de la totalité de ses produits.

### Au 29 mars 2014 et pour la période de 13 semaines close à cette date

	Postes				Éléments	Total
	Canada	Purolator	Logistique	Innovaposte	intersectoriels et consolidés	
Produits provenant des clients externes	1 462 \$	365 \$	41 \$	– \$	– \$	1 868 \$
Produits intersectoriels	6	21	4	62	(93)	–
Produits opérationnels	1 468 \$	386 \$	45 \$	62 \$	(93) \$	1 868 \$
Main-d'œuvre et avantages du personnel	1 033 \$	188 \$	20 \$	23 \$	– \$	1 264 \$
Autres charges opérationnelles	388	196	22	38	(91)	553
Amortissement	65	13	1	1	(1)	79
Charges opérationnelles	1 486 \$	397 \$	43 \$	62 \$	(92) \$	1 896 \$
Résultat opérationnel	(18) \$	(11) \$	2 \$	– \$	(1) \$	(28) \$
Produits de placement et autres produits	4 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	4 \$
Charges financières et autres charges	(13)	–	–	–	–	(13)
Résultat avant impôt	(27) \$	(11) \$	2 \$	– \$	(1) \$	(37) \$
Charge (produit) d'impôt sur le résultat	(8)	(2)	1	–	–	(9)
Résultat net	(19) \$	(9) \$	1 \$	– \$	(1) \$	(28) \$
Total de l'actif	6 283 \$	751 \$	89 \$	95 \$	(425) \$	6 793 \$
Acquisition d'immobilisations	38 \$	4 \$	2 \$	– \$	(1) \$	43 \$
Total du passif	7 598 \$	308 \$	44 \$	45 \$	(85) \$	7 910 \$



Au 30 mars 2013 et pour la période de 13 semaines close à cette date

	Postes Canada	Purolator	Logistique	Innovaposte	Éléments intersectoriels et consolidés	Total
Produits provenant des clients externes	1 508 \$	357 \$	39 \$	– \$	– \$	1 904 \$
Produits intersectoriels	5	22	3	56	(86)	–
Produits opérationnels	1 513 \$	379 \$	42 \$	56 \$	(86) \$	1 904 \$
Main-d'œuvre et avantages du personnel	1 109 \$	183 \$	19 \$	22 \$	– \$	1 333 \$
Autres charges opérationnelles	379	194	21	33	(85)	542
Amortissement	66	13	1	1	(1)	80
Charges opérationnelles	1 554 \$	390 \$	41 \$	56 \$	(86) \$	1 955 \$
Résultat opérationnel	(41) \$	(11) \$	1 \$	– \$	– \$	(51) \$
Produits de placement et autres produits	120 \$	– \$	– \$	– \$	(6) \$	114 \$
Charges financières et autres charges	(11)	(1)	–	–	–	(12)
Résultat avant impôt	68 \$	(12) \$	1 \$	– \$	(6) \$	51 \$
Charge (produit) d'impôt sur le résultat	19	(3)	–	–	–	16
Résultat net	49 \$	(9) \$	1 \$	– \$	(6) \$	35 \$
Total de l'actif	6 454 \$	772 \$	92 \$	87 \$	(428) \$	6 977 \$
Acquisition d'immobilisations	75 \$	3 \$	1 \$	– \$	(1) \$	78 \$
Total du passif	8 866 \$	397 \$	62 \$	39 \$	(86) \$	9 278 \$

POSTES CANADA  
2701 PROM RIVERSIDE BUREAU N1200  
OTTAWA ON K1A 0B1

Renseignements généraux : 1 866 607-6301  
Pour obtenir des informations plus détaillées sur les ressources à votre disposition,  
veuillez visiter [postescanada.ca](http://postescanada.ca).

Canada

